

REVITALISATION DU CENTRE-VILLE

SHIPPAGAN, NB

Notre no de réf. : 583-12-C

Janvier 2014

Préparé pour :



Préparé par :



Le 30 janvier, 2014

M. Tilmon Mallet
Président
Corporation d'amélioration du centre-ville
C.P. 2068
Shippagan NB E8S 3H3

Notre no de réf. : 583-12-C

Objet : Revitalisation du centre-ville

M. Mallet,

C'est avec plaisir que nous vous présentons ce rapport dans le cadre du projet ci-haut mentionné.

Nous osons souhaiter le tout conforme à votre entière satisfaction. Toutefois, si vous avez des questions ou des commentaires à formuler en marge du présent document, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.



Michelle Roy, ing.
Ingénieure CIVIL
Dép. MUNICIPAL

MR/lr

Cc- Bruce Comeau – Roy Consultants

P.J.

TABLE DES MATIERES

- i) Lettre d'introduction
- ii) Table des matières

SOMMAIRE.....	1
1. INTRODUCTION.....	3
2. PRÉSENT PORTRAIT	4
2.1 Historique	4
2.2 Portrait physique	4
2.2.1 Zone du centre-ville.....	4
2.2.2 Utilisation du territoire.....	4
2.2.3 Projets complétés	5
2.2.4 Projets en cours.....	9
2.3 Portrait social.....	9
2.4 Portrait économique.....	10
3. VALEURS, VISION ET PRIORITÉS.....	12
3.1 Valeurs	12
3.2 Vision.....	12
3.3 Priorités.....	13
4. PORTRAIT FUTUR	15
4.1 Projets favorisés	15
4.1.1 Aménagement aux entrées du centre-ville	15
4.1.2 Revitalisation de l'édifice de l'ancienne bibliothèque.....	16
4.1.3 Développement d'un circuit récréotouristique.....	16
4.2 Projets touchant la circulation véhiculaire	17
4.2.1 Amélioration de l'intersection du boulevard J.D. Gauthier, de la rue Degrâce et de la 8 ^e rue	17
4.2.2 Centre d'information pour visiteurs.....	18
4.3 Projets touchant la circulation en vélo	18
4.3.1 Évaluation des aires réservées pour les vélos (boulevard J.D. Gauthier)	18
4.3.2 Prolongement du sentier Rivage pour joindre la vélo-route.....	18
4.3.3 Ajouter des supports pour stationner les vélos;	19
4.4 Projets touchant la circulation piétonnière	19
4.5 Autres projets	20
4.5.1 Projets continus.....	20
4.5.2 Développement d'un village d'artisans/marché mer et terre.....	21
4.5.3 Agrandissement de la zone d'amélioration des affaires.....	21
4.6 Portrait socio-économique.....	22
5. CONCLUSION.....	23

ANNEXES

- Annexe A – Sketch de la zone d'amélioration des affaires
- Annexe B – Carte globale de la zone d'amélioration des affaires
- Annexe C – Liste d'entreprises de la zone d'amélioration des affaires
- Annexe D – Carte de localisation des projets futurs
- Annexe E – Amélioration des intersections du Boul. J.D. Gauthier et la rue Degrâce et la 8^e rue
- Annexe F – Supports pour vélos
- Annexe G – Sentiers proposés
- Annexe H – Terrains d'intérêt
- Annexe I – Agrandissement de la zone d'amélioration des affaires.

SOMMAIRE

Le centre-ville (aussi nommé zone d'amélioration des affaires, ZAA) étant le cœur de la ville, se doit de représenter ses valeurs et ambitions. L'évaluation de la situation actuelle de la ZAA aux niveaux physique, social et économique servira de point de départ pour établir les objectifs de son futur. Afin de bien saisir les caractéristiques physiques de la ZAA, un inventaire de celle-ci a été effectué. Le résultat de cet inventaire est présenté sur une carte globale de la ZAA.

Le portrait social de la Ville de Shippagan semble être axé sur les services et loisirs. Considérant son nombre de population, la ville est choyée de posséder plusieurs installations communautaires. L'économie de la ZAA est dépendante de l'économie régionale qui repose principalement sur ses ressources naturelles. L'économie de la ZAA consiste principalement d'emplois aux secteurs secondaires et tertiaires, sous forme de commerces et services.

Les idées de projets pour la revitalisation de la ZAA soulevées lors d'échanges avec des membres du comité administratif de la Corporation d'amélioration Centre-Ville Shippagan sont nombreuses. La corporation devra alors prioriser les projets selon leurs budgets et l'ordre d'importance de chacun. Le tableau ci-dessous présente quelques projets retenus de la vision avec une recommandation des prochaines étapes dans la réalisation du projet.

Tableau 1 : Projets et recommandations

Projet	Recommandations
Aménagements aux entrées de la ZAA	- Appropriation de terrains - Arpentage et esquisses de concepts (6 500 \$ + t.v.h.)
Revitalisation de l'immeuble de l'ancienne bibliothèque	- Évaluation mécanique et électrique (5 000 \$ + t.v.h.) - Évaluation de viabilité
Circuit récréotouristique	- Définition du concept à l'interne - Choix d'éléments touristiques - Incorporation au projet de circuit usage multiple
Amélioration de l'intersection boul. J.D. Gauthier et 8 ^e rue	- Étude (5 000 \$ + t.v.h.)
Centre d'information touristique	- Évaluation de l'option de créer une servitude (2 500 \$ + t.v.h.)
Évaluation des aires réservées aux cyclistes – Boul. J.D. Gauthier	- Désignation des accotements aux vélos ou au stationnement
Circuits usage multiple	- Appropriation de terrains - Conception/ingénierie - Construction en phases
Village des artisans	- Élaboration d'un concept
Foresterie urbaine	- Exécution en phases annuelles

Il y a plusieurs enjeux négatifs auxquels la Ville de Shippagan fait face. La municipalité et les divers organismes communautaires devront adresser ces situations afin d'améliorer le futur portrait socio-économique de la région.

La réalisation des projets aura sans doute une retombée économique aux commerces de la ZAA. Elle ouvre la porte au développement d'événements spéciaux. La publicité des ajouts sera clé afin

d'assurer un maximum d'appui. L'importance d'informer les citoyens et d'augmenter la fierté et le sens d'appartenance communautaire ne peut être sous-estimée. De plus, il s'agit d'un sentiment qui se transmet chez les visiteurs et touristes.

1. INTRODUCTION

Le centre-ville, aussi appelé la zone d'amélioration des affaires (ZAA), compose le quartier central d'une ville. Il s'agit souvent du quartier le plus animé et/ou le plus ancien d'une ville. Étant le cœur de la ville, il doit représenter ses valeurs et ambitions. La Corporation d'amélioration Centre-Ville Shippagan souligne l'importance du développement durable de son territoire. Étant le noyau de la ville, le centre-ville doit être à la fois rassembleur, stimulant et à l'image des richesses de la communauté.

Afin de pleinement atteindre ses objectifs pour le futur, la Corporation d'amélioration Centre-Ville Shippagan doit, dans un premier temps, évaluer le point de départ, ainsi que le cheminement à faire. Ce rapport évalue le présent portait de la ZAA avec une revue de la vision du centre-ville. Par la suite, des options de projets ciblant les valeurs retenues de cette revue seront élaborées. Ce document a comme objectif de servir de fondation pour le renouvellement du plan stratégique de la Corporation d'amélioration centre-ville Shippagan.



Photo 1 : Shippagan – vue aérienne¹

¹ Source : www.umoncton.ca

2. 2. PRÉSENT PORTRAIT

2.1 Historique

En 1790, la Ville de Shippagan fut fondée par la famille Duguay venant de Paspébiac, Québec. Des Acadiens et colonisateurs européens s'installèrent par la suite. Cette région s'avérait idéale pour l'exportation du bois de construction. Le terme Shippagan découle d'un nom Micmac signifiant au sens large « Passage des Canards ». Au fil du temps, Shippagan est devenue une ville reconnue pour son charme et ses citoyens chaleureux. Cette ville universitaire est la capitale provinciale de la pêche commerciale.

Il existe une multitude d'objectifs possibles quant à la revitalisation de la ZAA. Peu importe les objectifs retenus, il faut développer un cheminement afin de les atteindre. Afin de partir dans la bonne direction, il est important de connaître le point de départ.

L'évaluation de la situation actuelle de la ZAA servira de point de départ afin d'établir des objectifs pour son futur. Elle servira également de point de départ dans la mise en place du cheminement à faire afin de réaliser ses objectifs. De plus, l'évaluation fournit l'inventaire des outils que le centre-ville possède afin de réaliser un futur exceptionnel. Ces outils se trouvent sous forme physique, sociale et économique.

2.2 Portrait physique

2.2.1 Zone du centre-ville

Shippagan se trouve au nord-est de la province du Nouveau-Brunswick. Le territoire est caractérisé par ses plaines et la proximité de la mer. La route provinciale no 11 cerne ce coin de la province faisant de la ville une destination cachée des voyageurs de la route provinciale.

La ZAA de Shippagan se situe le long du boulevard J.D. Gauthier. Il s'étend d'est en ouest à partir de l'intersection de la 1^e rue, allant jusqu'à la 16^e rue. Il inclut une partie de la 1^e rue à partir de l'avenue de l'Hôtel de ville ainsi qu'une partie de la 16^e rue allant vers le pont levant. La partie nord de la ZAA comporte la 2^e rue à la 6^e rue jusqu'à la côte ainsi que la 9^e rue à la 12^e rue toujours jusqu'à la côte. La partie sud englobe la 7^e rue à la 10^e rue jusqu'à l'avenue Hôtel de ville. Une carte illustrant la zone de la ZAA se trouve dans l'annexe A.

2.2.2 Utilisation du territoire

Le territoire de la ZAA se compose de zones. Les zones principales selon la CSRPA sont :

- La zone industrielle;
- La zone institutionnelle;
- La zone commerciale;
- La zone résidentielle.

Certaines zones sont très bien définies et les propriétés sont, pour la majorité, regroupées ensemble. D'autres sont plus éparpillées. Afin de bien saisir l'étendue des caractéristiques et spécificités du centre-ville, un inventaire de celles-ci a été préparé. Le résultat est présenté sur une carte globale du centre-ville divisé en secteurs. Cette carte se trouve à l'annexe B.

L'emprise routière du boulevard J.D. Gauthier est la plus dotée. Elle contient deux voies de circulation, des voies réservées aux cyclistes et pour le stationnement des voitures, des trottoirs et lampadaires. Pendant la période estivale, cette rue est embellie par l'ajout de drapeaux, de fleurs et d'aires de repos avec des bancs et poubelles. Il y a également plusieurs traverses piétons.

Les propriétés qui se trouvent dans la zone du centre-ville sont principalement des commerces, institutions et petites entreprises avec quelques unités résidentielles.

2.2.3 Projets complétés

La Corporation d'amélioration Centre-Ville Shippagan fut créée en 1990. L'objectif de départ étant de promouvoir et encourager l'embellissement, la rénovation et la revitalisation du centre-ville pour encourager les gens à faire affaires ici à Shippagan. Depuis son inauguration, plusieurs ajouts ont été réalisés au centre-ville. Entre autres, on retrouve :

- Construction de trottoirs en béton coloré;
- Centre d'information touristique;
- Ajout de lampadaires décoratifs;
- Ajout de pancartes (centre-ville, aquarium, etc.);
- Aménagement de la rue Degrâce;
- Partenaire dans l'aménagement du parc Duguay Mallet;
- Signalisation de la ville;
- Plantation d'arbres.

De plus, certains projets réalisés annuellement sont :

- Les poubelles;
- Les bacs à fleurs;
- Les drapeaux et fanions;
- Les bancs.

Il y a deux structures notables qui se trouvent dans le centre-ville de Shippagan; la première est une structure de goélette. Cette pièce artistique démontre le lien de la région avec la mer. Des plans sont prévus pour ajouter la voilure d'ici quelques années. La deuxième structure qui fut construite en 2013 est une enseigne électronique située à côté du centre d'information touristique sur le boulevard J.D. Gauthier. Cette affiche lumineuse sert à informer les citoyens et visiteurs des activités sociales de la région. Elle présente également une opportunité publicitaire pour différents organismes communautaires. Les photos suivantes illustrent certains des projets réalisés.



Photo 2 : Pancarte du centre-ville - signalisation



Photo 3 : Trottoir en béton coloré, fanion et lampadaire



Photo 4 : Boulevard J.D. Gauthier



Photo 5 : Parc Duguay Mallet



Photo 6 : Affiche lumineuse



Photo 7 : Structure de goëlette

En plus des projets physiques, la corporation d'amélioration Centre-Ville Shippagan contribue et réalise également des projets socio-culturels. Quelques projets réalisés par la corporation sont :

- Membre partenaire dans le développement d'un livre portant sur l'évolution de la municipalité de Shippagan depuis 1958;
- Partenaire avec le plan vert et le salon du livre;
- Mise sur pied d'un projet d'étude au sujet du développement touristique.

2.2.4 Projets en cours

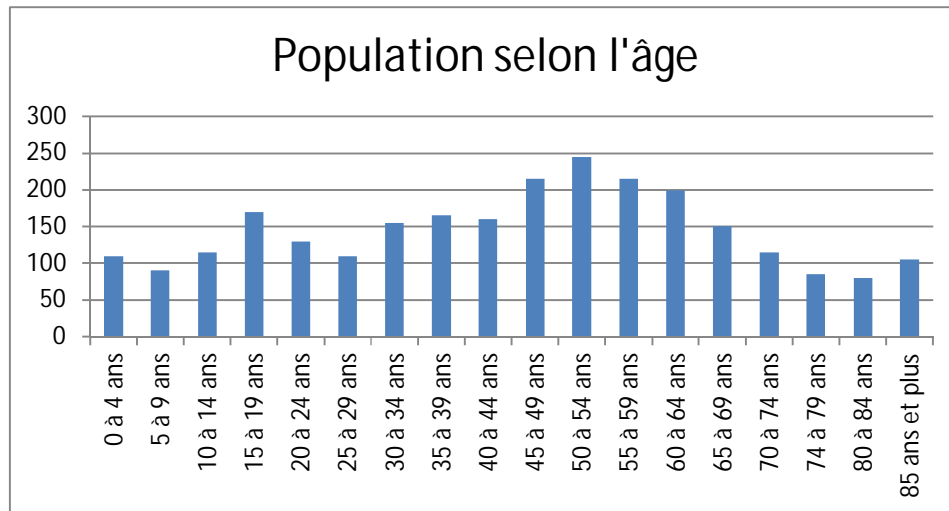
Présentement, la corporation possède près d'une douzaine de projets actifs et/ou visés :

- Quai et passerelle sur d'anciennes propriétés du CN;
- Aménagement du terrain chemin du CN et de la 12^e rue allant vers les installations portuaires;
- Développement d'un lien sécuritaire entre la rue de la salle des congrès et le boulevard J.D. Gauthier;
- Développement d'un village des artisans/marché mer et terre;
- Centre d'interprétation de la pêche;
- Programme de foresterie urbaine/pépinière municipale;
- Acquisition de terrains d'intérêt;
- Réaménagement de la 8^e rue;
- Réaménagement de la rue café royal;
- Maintenance et ajouts de fanions et décorations estivales;
- Agrandissement de la zone d'amélioration des affaires.

Ces projets sont discutés avec plus de détails à la section 4.1.

2.3 Portrait social

La population de Shippagan se compose de 2 603 habitants. Selon l'histogramme démontré ci-dessous, c'est une population vieillissante et en diminution. 54% de la population à plus de 45 ans. Il est également possible de voir une augmentation de la population âgée entre 15 et 19 ans. Cette démarcation est vraisemblablement représentée par les étudiants du collège et de l'université.



Quelques particularités de la composition sociale de Shippagan sont la densité de population et son homogénéité relative aux facteurs linguistiques et religieux. La densité de population est élevée en comparaison avec d'autres municipalités provinciales du même ordre de population. De plus, beaucoup des maisons sont situées très près de la zone du centre-ville, soit à une distance idéale pour la marche. Le peuple compose une société très homogène quant aux facteurs linguistiques et religieux. Concernant la langue parlée le plus souvent, le français domine avec un pourcentage de 99,6%. Environ 96% de la population est catholique alors que la religion musulmane représente environ 0,6% de la population.

Le portrait social de Shippagan semble être axé sur les services et loisirs. Considérant son nombre de population, Shippagan est choyée de posséder plusieurs installations communautaires. Entre autres, on y retrouve bibliothèque, piscine, aquarium, centre marin, aréna, sentier Rivage et des institutions d'enseignement et de recherche, tous situés dans le centre-ville. Le quartier du centre-ville est très animé lors des festivals annuels de la pêche et des glaces. Les habitants de la région sont fiers de leur culture et patrimoine.

2.4 Portrait économique

L'économie régionale de Shippagan repose principalement sur ses ressources naturelles. Après la faillite de l'industrie du bois d'exportation, la pêche est devenue une des ressources fondamentales pour l'économie. Elle regroupe les trois grands secteurs économiques en offrant des emplois de pêche commerciale, l'aquaculture et l'institut de recherche sur les zones côtières. Une autre ressource qui se trouve en abondance dans la région est la tourbe. Anciennement vues comme étant un handicap face au développement, les plaines offrent l'exploitation de la tourbe et un marché important en a été développé.

L'économie du centre-ville consiste principalement d'emplois aux secteurs secondaire et tertiaire, sous forme de commerces et services. On y retrouve des magasins, restaurants, boutiques, institutions financières, édifices à bureaux, salons esthétiques et de coiffure, etc. Une liste complète des entreprises du centre-ville se trouve à l'annexe C. C'est ici que les gens de la région dépensent leur argent. Deux autres parties importantes de l'économie du centre-ville sont le tourisme et la population étudiante. Ces gens vont déboursier leur argent pendant leur visite/séjour. L'économie du centre-ville est dépendante de l'économie régionale. Plus les gens

de la région prospèrent, plus ils vont dépenser. Il dépend également de la capacité du centre-ville d'attirer les touristes.

Les trois portraits décrits se superposent pour donner un aperçu global du centre-ville d'aujourd'hui. Les trois différents aspects sont tous interdépendants. La société aime l'esthétique et le charme du centre-ville, la proximité des commerces et services et l'accessibilité aux piétons qui fait en sorte que les commerces réussissent. Les commerces en retour peuvent investir dans le centre-ville.

3. VALEURS, VISION ET PRIORITÉS

3.1 Valeurs

La composition sociale de la communauté de Shippagan fait en sorte que les valeurs communautaires qui semblent ressortir sont le niveau de services et loisirs exceptionnels. Au point de vue culturel, la fierté acadienne ainsi que la relation intime de la région avec la mer est prépondérante. Les sports nautiques, la pêche et l'institut de recherche font preuve de l'importance sociale, économique et culturelle de la mer. La valeur économique de la région est fortement reliée aux ressources naturelles. La préservation de celles-ci ainsi que le développement durable sont importants à la région.

Ces valeurs se marient très bien avec le tourisme et le bien-être familial. La gamme de services et loisirs offerts à Shippagan font de cette région un endroit très attrayant pour y passer des vacances en famille. La Corporation d'amélioration centre-ville Shippagan se doit de transmettre ces mêmes valeurs dans sa planification stratégique.

3.2 Vision

Afin de bien saisir les valeurs et objectifs pour le futur du centre-ville de Shippagan, un échange avec les membres du comité administratif de la Corporation d'amélioration du centre-ville a été effectué. Cet échange misait sur l'accessibilité et la circulation dans le centre-ville selon trois niveaux : véhiculaire, en vélo et à pied. Une attention particulière fut également portée aux possibilités de développement stratégique d'espaces verts, de parcs et d'aires de repos. Les discussions ont permis de faire un retour sur les projets actifs ainsi que de relever plusieurs projets potentiels énumérés ci-dessous :

Circulation véhiculaire :

- Augmenter la visibilité de la piscine;
- Amélioration de l'intersection du boulevard J.D. Gauthier et de la rue Degrâce;
- Centre d'information pour visiteurs (circulation/stationnement pour gros véhicules);
- Profiter des lieux d'arrêt (feux/intersections);
- Encourager la circulation vers/dans le centre-ville (embouteillage près de l'aréna);
- Réaménagement de la 8^e rue Secteur Nord et la rue café royal section nord.

Circulation pour les vélos :

- Évaluation des aires réservées pour les vélos (boulevard J.D. Gauthier);
- Ajouter des supports pour stationner les vélos;
- Prolongement du sentier Rivage pour joindre la vélo-route.

Circulation pédestre :

- Sentier pédestre près de la goélette;
- Aménagement d'un quai et d'une passerelle sur les anciennes propriétés du CN;
- Aménagement de sentier sur le terrain du chemin du CN et la 12^e rue allant vers les installations portuaires;

- Développement d'un lien sécuritaire entre la rue de la salle des congrès et le boulevard J. D. Gauthier;
- Amélioration de la boucle piétonne - hôtel de ville - 17^e - J.D. Gauthier;
- Évaluation de la sécurité de la traverse piétonne près de la petite école.

Autres :

- Évaluation des terrains d'intérêt;
- Aménagement aux entrées du centre-ville;
- Revitalisation de l'édifice de l'ancienne bibliothèque;
- Remplacement/ajout de fanions (drapeaux);
- Remplacement/ajout de bancs;
- Programme de foresterie urbaine;
- Développement d'un village d'artisans/marché mer et terre;
- Développement d'un circuit récréotouristique;
- Centre d'interprétation de la pêche;
- Agrandissement de la zone d'amélioration des affaires.

Afin de mieux visualiser tous ces idées de projets, elles ont été indiquées sur une carte du centre-ville de Shippagan, selon leur emplacement géographique. Cette carte se trouve à l'annexe D.

Une réunion publique, invitant tous les gens de la zone ainsi que les propriétaires d'entreprises localisées dans la région du possible agrandissement de la zone, devait avoir lieu afin de présenter la vision et d'obtenir les commentaires de ces gens. Un sondage auprès des gens présents à cette réunion était également prévu. Le but de la réunion était d'obtenir une meilleure représentation des valeurs et des besoins de la communauté, en augmentant la source d'opinions. Malheureusement, des circonstances imprévisibles ont causé l'annulation de cette réunion.

3.3 Priorités

Alors que les idées de projets sont nombreuses, les fonds disponibles pour réaliser tous les projets mentionnés sont limités. La corporation devra alors prioriser les projets selon leur budget et l'ordre d'importance de chacun. Certains travaux peuvent être complétés en phases. D'autres devront être mis de côté pour une période de temps. Afin de prioriser les projets, le comité devra évaluer l'ordre d'importance de chacun, pour ensuite élaborer un plan d'exécution. Une étude fournit un support à la décision quant à savoir le niveau d'importance du projet. Ceci devient plus important lorsque les contraintes du projet empêchent une solution rapide et économique. L'importance d'un projet devrait être évaluée en se basant sur des critères tels que les suivants :

- La présente situation est-elle dangereuse?
- Le coût d'investissement;
- Programme de financement ;
- Les bénéfices du projet;
- La durée de vie du projet;
- Le besoin du projet.

En associant un pointage à chaque critère, il est possible de coter un projet et de le comparer aux autres. Certains critères peuvent porter plus de poids en utilisant un pointage maximal ou un facteur de multiplication plus ou moins élevé que les autres. En créant une matrice d'évaluation de ce genre (type « *Pugh* »), il est plus facile d'objectiver des opinions plutôt subjectives. Cette

évaluation devrait être préparée parmi les parties prenantes des projets, ex. : la municipalité, la Corporation Centre-Ville Shippagan et autres partenaires communautaires.

4. PORTRAIT FUTUR

Tous les désirs comportent des obstacles à surmonter. Sans ignorer ceux-ci, mais en se concentrant sur les projets énoncés antérieurement, les sous-sections suivantes décrivent ce à quoi pourrait ressembler le centre-ville de Shippagan dans le futur.

Les idées de projets retenues pendant l'échange avec le comité administratif de la corporation d'amélioration Centre-Ville Shippagan ont été regroupées selon les catégories identifiées dans la section 3.4. De plus, certains projets favorisés ont été présentés un peu plus en détails.

4.1 Projets favorisés

4.1.1 Aménagement aux entrées du centre-ville

Présentement, la visibilité du centre-ville est ambiguë. Les limites sont bel et bien définies, mais invisibles au public. Ce projet annonce au gens leur arrivée au centre-ville. Idéalement, il accueille les visiteurs avec une structure artistique mettant en valeur les éléments symboliques de la région. Cet (Ces) élément(s) choisi(s) doit (doivent) être intéressant(s), unique(s) et ne doit (doivent) surtout pas disparaître avec le temps. Le symbole doit refléter la réalité de la communauté et du centre-ville afin de créer un sens d'appartenance auprès des citoyens. Elle est une attraction importante pour les visiteurs, touristes et nouvelles familles.

Les deux entrées du centre-ville se trouvent aux extrémités est et ouest. Venant de l'île de Lamèque, il y aurait possibilité d'un aménagement ponctuel sur le côté droit (direction ouest) de la route. De ce point, il est possible d'apprécier le panorama de la flottille de pêche commerciale. Ce serait un endroit idéal pour un aménagement incorporant l'importance de la mer à cette région. Quelques exemples de symboles pourraient être le crabe, le passage de canards, la mer, le vent, etc. Cet aménagement, combiné avec le panorama, pourrait servir d'un magnifique arrière-plan pour des photos chez les touristes.

Venant du sud de la province, il serait possible d'annoncer l'arrivée au centre-ville avec un deuxième aménagement ponctuel. Toujours sur le côté droit (direction est) de la rue, ce travail pourrait suivre le même thème que celui de l'entrée venant de Lamèque ou bien exhiber un tout autre élément symbolique d'aussi grande importance à la région.

Les contraintes face à ce projet sont la procuration/acquisition de terrains ainsi que l'élaboration du concept. Un architecte paysagiste pourrait rendre service avec cette dernière tâche. Les premières étapes dans la réalisation du projet sont de choisir les thèmes/symboles et de réserver un site pour recevoir ces travaux. Par la suite, un relevé topographique de ces sites fournira un outil essentiel à l'architecte et lui permettra d'élaborer des options relatives au budget de construction. Il est recommandé de réserver un montant de 1 700 \$ pour un relevé topographique de deux sites et de 4 800 \$ pour les services de conception de l'architecte. Notez que ces prix n'incluent pas la t.v.h.

4.1.2 Revitalisation de l'édifice de l'ancienne bibliothèque

La Corporation d'amélioration centre-ville Shippagan désire conserver et revitaliser l'édifice localisé au 244, boulevard J.D. Gauthier. Ce bâtiment logeait l'ancienne bibliothèque municipale. Vacant depuis une certaine période, la corporation aimerait rendre utile cet espace aux organismes communautaires à but non-lucratif. Ces organismes existent pour le bénéfice de la communauté et augmentent la qualité de vie des citoyens. L'importance de ces groupes à la société ne peut être sous-estimée. L'idée de ce projet est de partager l'édifice entre les organismes en fournissant une salle de réunion, des bureaux et possiblement un employé. Les organismes partageraient les coûts relatifs à la maintenance, à l'entretien et le salaire de (des) l'employé(s) partagé(s).

La municipalité a fait faire une évaluation de l'état de la structure et de l'enveloppe du bâtiment en mars 2013. Ce rapport indique la nécessité d'interventions mineures d'une valeur de 67 500 \$ afin de maintenir la structure et l'enveloppe du bâtiment en bon état (réf. : 119-13-C). Ces travaux toucheraient notamment la toiture, les fenêtres, la chute de livre ainsi que le rejointement de la brique. D'autres interventions seront aussi nécessaires pour rénover l'intérieur du bâtiment afin de satisfaire l'utilisation proposée. Les travaux intérieurs toucheraient notamment un nouveau plancher et quelques partitions de mur divisant l'intérieur du bâtiment. Les coûts attribuables à ces interventions sont mineurs et peuvent varier selon le concept intérieur proposé.

La prochaine étape dans la réalisation de ce projet consiste à analyser la viabilité du projet et la faisabilité économique. L'intérêt pour ce projet existe-elle parmi les organismes communautaires? Est-ce que le financement collectif est réalisable? Des discussions importantes devront avoir lieu entre les parties intéressées. D'autres contraintes à considérer sont le stationnement limité sur la propriété même. Il est aussi à noter qu'aucune vérification de l'état des systèmes mécanique et électrique n'a été effectuée.

Il est conseillé d'investiguer les systèmes mécanique et électrique du bâtiment avant d'investir toute somme d'argent pour rénover l'immeuble. Les coûts d'ingénierie attribuables pour l'investigation de la mécanique et de l'électrique du bâtiment sont de l'ordre de 5 000 \$ (t.v.h. non incluse). Les services reliés à l'analyse des systèmes mécanique et électrique existants de cet édifice se décrivent comme suit :

- Identification des systèmes mécanique et électrique présentement installés dans le bâtiment;
- Opinion sur la condition et la réutilisation des systèmes existants;
- Vérification de la conformité des installations face aux normes présentement en vigueur;
- Création d'une liste de déficience des systèmes existants et/ou des systèmes manquants requis par les normes en vigueur, s'il y a lieu;
- Opinion sur le coût de construction probable pour la résolution des déficiences observées.

4.1.3 Développement d'un circuit récréotouristique

Le récréotourisme est une approche qui unit les secteurs du tourisme et du loisir. L'idée derrière le circuit récréotouristique est de créer un sentier à usages multiples joignant divers sites touristiques. Idéalement ce sentier permettrait aux touristes de faire le tour des points d'intérêts du centre-ville à pied, en vélo ou patins à roulettes, etc. tout en profitant des merveilleux panoramas qu'offre la région. Une carte pourrait servir de guide et identifier différentes activités

et destinations touchant la culture, la découverte de la nature, le magasinage, les restaurants, les divertissements, les lieux d'activités physiques et sportives et autres. Les points d'intérêts pourraient comprendre, entre autres, la marina, la flottille, le phare, l'aquarium, le parc Duguay Mallet, la piscine, l'aréna et le parc Richelieu. Il y aurait également possibilité d'incorporer ou d'ajouter des éléments comme des monuments et panneaux informatiques. Le développement du concept pour ce projet peut se diviser en plusieurs parties.

La partie touristique du projet est très importante et doit être développée avec beaucoup d'effort. Bien qu'il y ait des professionnels en développement paysagiste pouvant offrir leurs services dans ce secteur, nul ne connaît l'histoire, la culture ou n'apprécie la région plus profondément que ses habitants. Le meilleur candidat pour déterminer les éléments touristiques à incorporer dans le circuit est la communauté même. Un panel composé d'habitants pourrait être formé afin de fournir une liste d'éléments à inclure dans le circuit. Il sera important pour le panel de garder en tête de vanter/promouvoir la région et de présenter le meilleur point d'intérêt pour un élément quelconque.

Le développement d'un lien entre les éléments touristiques retenus permettra une tournée de ceux-ci. Le circuit pourrait partir du centre d'information touristique. Une étape importante de ce projet sera de trouver et réserver des terrains pour celui-ci. Le développement de ce sentier pourrait se faire en lien avec un réseau de sentiers présenté plus loin à la section 4.4 de ce rapport.

4.2 Projets touchant la circulation véhiculaire

En abordant le sujet de la circulation véhiculaire, plusieurs éléments se sont présentés lors des discussions.

De façon générale, la corporation aimerait augmenter la visibilité de la piscine régionale. Il y a plusieurs moyens pour faire ceci. Cet attrait touristique pourrait être inclus dans la signalisation existante de la ZAA. Il y a aussi l'option de signalisation indépendante. Pour les visiteurs, la piscine pourrait faire inclure ce point d'intérêt dans la base de données des systèmes de navigation pour automobiles les plus populaires, tel TomTom, Garmin, Magellan, etc., et même dans les engins électroniques de recherches tel Google Maps.

4.2.1 Amélioration de l'intersection du boulevard J.D. Gauthier, de la rue Degrâce et de la 8^e rue

Suite aux commentaires de la Corporation d'amélioration Centre-Ville Shippagan, une évaluation préliminaire des intersections du boulevard J.D. Gauthier et rue Degrâce ainsi que J.D. Gauthier et 8^e rue a été exécutée. Un plan illustrant ces deux carrefours se trouve à l'Annexe E. Les aspects qui ont été vérifiés comprennent la géométrie et la distance de visibilité à l'approche et à la sortie selon les normes de l'Association des transports du Canada (ATC). Ces vérifications révèlent un portrait peu surprenant. En traçant les triangles de dégagement reliés à l'approche et au départ des véhicules, on constate que la vue des conducteurs est bloquée à l'intérieur de ces triangles (voir sketch à l'annexe E). Une bonne visibilité est nécessaire pour que les conducteurs puissent partir et accélérer à la vitesse normale de circulation, sans causer aux autres de devoir ralentir. Lorsqu'un conducteur doit ralentir pour un autre, cela peut créer un embouteillage et devenir dangereux. Cette situation devient également dangereuse pour les piétons.

Il y a plusieurs moyens de mitiger des intersections problématiques. Quelques options pourraient inclure une réduction de la limite de vitesse, l'ajout de panneaux d'arrêt dans tous les sens, l'ajout de feux de circulation et même des changements géométriques à l'intersection en question.

Une évaluation complète de l'intersection incluant un relevé topographique et un compte véhiculaire pendant les heures de pointe est conseillée avant de passer à la conception détaillée d'une solution permanente. Un montant budgétaire de 6 000 \$ plus t.v.h. par intersection devrait être réservé pour cet exercice.

4.2.2 Centre d'information pour visiteurs

Le centre d'information pour visiteurs est situé dans la partie centrale du boulevard J.D. Gauthier. Présentement, le stationnement existant limite le nombre et la circulation pour les roulettes et gros véhicules. Ce facteur, ainsi que sa situation géographique, incitent l'idée de relocaliser le site à l'entrée du centre-ville venant d'Inkerman. Il y aurait possibilité d'inclure ou de combiner ce projet avec l'aménagement à l'entrée du centre-ville. Cependant, sa présente localité centrale permet de partir du site touristique pour prendre le futur circuit récréotouristique à pied ou en vélo, etc. La problématique de stationnement pourrait possiblement se régler en créant une servitude sur le terrain voisin qui est déjà asphalté. Il serait possible de déterminer l'espace requis pour effectuer un virage pour un véhicule d'une dimension donnée à l'aide d'un logiciel. Les coûts attribuables pour cette vérification sont de l'ordre de 2 500 \$ plus t.v.h. et inclus un relevé topographique du site.

4.3 Projets touchant la circulation en vélo

4.3.1 Évaluation des aires réservées pour les vélos (boulevard J.D. Gauthier)

La circulation en vélo se fait plus ou moins bien dans la zone d'amélioration des affaires. Le sentier Rivage permet une belle randonnée sans interruption. Au cœur du centre-ville, le boulevard J.D. Gauthier possède des accotements asphaltés avec des symboles de cyclistes de chaque côté de la rue. Le défaut ici est que cet espace est également utilisé pour le stationnement des véhicules. Le partage de cette aire présente un danger pour les cyclistes qui doivent cerner les véhicules entrant ou sortant du stationnement le long de la rue. Les cyclistes doivent aussi faire attention aux portes d'automobiles lorsque les conducteurs sortent de leurs voitures. Afin d'assurer un certain niveau de sécurité, l'Association des transports du Canada indique une largeur minimale de 4,0 m lorsqu'une voie est partagée entre les vélos et le stationnement. Cette largeur assume un espace de 2,4 m pour le stationnement. En se référant à la section typique du boulevard J.D. Gauthier, on remarque que la largeur de l'asphalte existant ne permet pas deux voies de 4,0 m. Il est conseillé de dédier cet espace soit au stationnement ou bien à la circulation en vélo. La largeur minimum pour un accotement dédié uniquement à la circulation en vélo est entre 1,5 et 2,0 m et doit être augmentée de 0,5 m si le volume de trafic dépasse une certaine valeur ou que le trafic soit composé de plus de 10% par des camions.

4.3.2 Prolongement du sentier Rivage pour joindre la vélo-route.

La vélo-route est un réseau de circuits cyclables de la péninsule Acadienne. Un lien entre la vélo-route et le sentier Rivage conduira les cyclistes venant de Lamèque, Caraquet et Tracadie-Sheila directement dans le centre-ville de Shippagan. Ils passeront devant des sites touristiques

importants, tels l'aquarium, tout en profitant des vues impressionnantes, tels la mer, la flottille, des monuments, etc. Malgré que ce projet soit localisé à l'extérieur de la zone d'amélioration des affaires, la corporation a intérêt dans sa réalisation et en tirera sans doute des retombées positives. Ce projet est très bien fondé et pourrait même être complémenté avec l'ajout de sentiers à usages multiples décrits dans la section 4.4 de ce rapport.

4.3.3 *Ajouter des supports pour stationner les vélos;*

Suivant le thème des sentiers pour les vélos et piétons, il serait logique et avantageux d'ajouter des supports pour bicyclettes près des aires de repos ainsi que devant certains commerces. Cet ajout accommodera les cyclistes et leur permettra de prendre un peu de temps pour effectuer des petites commissions sachant que leur vélo est en toute sécurité. Que ce soit pour acheter une bouteille d'eau ou prendre un repas, les supports seront un atout au centre-ville. À l'annexe F, on retrouve une liste de quelques fournisseurs de supports avec la distance de ceux-ci de la ville et leur information de contact. Chaque entreprise offre plus d'un modèle de support, alors la corporation ou bien l'entreprise recevant le support pourra effectuer un choix préférentiel.

4.4 Projets touchant la circulation piétonnière

Il y a beaucoup d'intérêt à l'ajout de sentiers à l'intérieur de la ZAA. En plus du circuit récréotouristique, plusieurs projets énumérés dans la vision y touchent :

- Sentier pédestre près de la goélette;
- Aménagement d'un quai et d'une passerelle sur les anciennes propriétés du CN;
- Aménagement de sentier sur le terrain du chemin du CN et la 12^e rue allant vers les installations portuaires;
- Développement d'un lien sécuritaire entre la rue de la salle des congrès et le boulevard J. D. Gauthier;
- Amélioration de la boucle piétonnière - hôtel de ville - 17^e - J.D. Gauthier;
- Évaluation de la sécurité de la traverse piétonnière près de la petite école.

En se limitant aux aires situées à l'intérieur de la ZAA, une carte présentant un réseau de sentiers d'une longueur total d'environ 3,0 km combinant les projets mentionnés ci-haut se trouve à l'annexe G. Les sentiers pourraient être conçus pour des usages multiples tels la marche, le cyclisme, patins à roulettes, etc. Le projet pourrait être construit en phases et comprendre des aires de repos. Il y aurait même la possibilité de faire un lien avec le circuit récréotouristique. Ce réseau va sans doute encourager les gens de faire des randonnées en plein air et promouvoir le transport actif. De plus, les touristes pourront profiter des sentiers à partir de sites d'information touristique pour se rendre aux divers points d'intérêts en toute sécurité. Les terrains de l'ancienne voie ferrée offrent la possibilité de développer un accès près de plusieurs maisons.

La faisabilité du projet est relativement simple, mais il y a plusieurs étapes à franchir avant de passer à la construction. Dans un premier temps, un concept préliminaire devrait être mis en place. L'acquisition de terrains ou bien des ententes légales avec les propriétaires des terrains en questions devrait se faire en parallèle à la conception préliminaire. Par la suite, la conception détaillée peut prendre place. Étant donné du niveau d'intérêt pour des sentiers, il est conseillé de concentrer beaucoup d'effort lors de la planification du réseau. La corporation se doit de considérer les différentes caractéristiques à inclure ou non à l'intérieur des sentiers, par exemple :

- Géométrie du sentier
- Alignement du sentier
- Éclairage
- Aire de repos
- Aménagement paysagiste
- Incorporation d'éléments récréotouristiques (monuments, panneaux informatiques, signalisation, etc.)

Une fois le concept établi, la préparation des plans et devis peut se faire. Finalement, le projet peut être construit en phases. La phase prioritaire étant sans doute celle du circuit récréotouristique. Le coût de construction d'un sentier fini en asphalte d'une largeur d'environ 2,75m est de l'ordre de 160 \$ par mètre linéaire et augmente avec chaque ajout, tel les éléments mentionnés ci-haut. Ce prix de base n'inclut pas de préparation de terrain tel le déboisement et non plus les services d'ingénieries ou la t.v.h.

4.5 Autres projets

4.5.1 Projets continus

Plusieurs petits projets reviennent de façon continue. Il n'y a pas vraiment de clôture à ces projets puisqu'il y aura toujours un besoin présent pour ceux-ci. On parle généralement de projets de maintenance et d'évolution/agrandissement continu. Par exemple, les fanions, bancs, poubelles, pots de fleurs, etc. Ces éléments reviennent chaque année et présentent des besoins de maintenance et de remplacement. Il y a également la possibilité d'ajouter à ces éléments et d'augmenter le nombre d'installations. Une idée pour incorporer les efforts d'augmenter le sens de fierté et d'appartenance communautaire mentionné à la section 4.1.1, est d'inclure la population dans ces projets. Disons que la corporation aimerait ajouter des bancs dans un endroit spécifique, les élèves de la classe de charpente pourraient en fabriquer dans le cadre de leur cours. Il y a peut-être des artistes locaux qui seraient intéressés à inclure leurs travaux près de certaines installations ou même de les incorporer dans certains projets. Par exemple, des drapeaux préparés par des peintres et exposés sur les fanions. Un sculpteur pourrait travailler des pots de fleurs, façades de poubelles, dossiers des bancs, etc.

Programme de foresterie urbaine

Les bénéfices d'incorporer la verdure dans l'aménagement du milieu urbain sont bien connus depuis longtemps. En plus de promouvoir le développement durable, les arbres augmentent l'esthétique du centre-ville. De façon générale, lorsqu'une ville adopte un programme de foresterie urbaine, l'objectif final est d'arriver à un rapport se rapprochant à un arbre par habitant. Bien que planter des arbres semble être un projet simple, il y a beaucoup d'éléments à considérer, tel que l'emplacement idéal et l'essence d'arbre ou d'arbuste à planter. La proximité des infrastructures souterraines est à considérer, de même que les caractéristiques relatives à l'étendue et à la profondeur des racines spécifiques à différentes essences. La Corporation d'amélioration Centre-Ville de Shippagan est déjà très bien partie en possédant des documents techniques spécifiques à ce sujet et à leur municipalité. Un inventaire des arbres en milieu urbain, un plan de gestion de foresterie urbaine ainsi qu'un programme de plantation sont exactement les outils nécessaires pour passer à l'exécution du projet. Une personne désignée ou un sous-comité

de la corporation d'amélioration Centre-Ville Shippagan est maintenant capable de préparer un plan de plantation divisé en phases gouverné/défini par un budget annuel réservé à ce projet. Ce plan devrait inclure le nombre d'arbre à planter ainsi que l'essence, l'emplacement et le coût de chaque arbre. D'autres choses à inclure dans ce dossier sont les ententes signées de plantation à frais partagés s'il a lieu.

Évaluation de terrains d'intérêt

La municipalité de Shippagan ne possède pas beaucoup d'espaces communautaires développés. Étant donné que la corporation travaille toujours à améliorer le centre-ville par la réalisation de projets variés, il est important d'assurer des espaces disponibles pour recevoir ces projets. La corporation doit toujours avoir l'œil ouvert pour des terrains d'intérêts. Un centre-ville peut profiter d'espaces communautaires pour le développement de projets spécifiques, mais ces aires peuvent également servir pour des événements communautaires spéciaux. La carte à l'annexe H identifie quelques terrains d'intérêt ainsi que leur présent propriétaire. L'acquisition de terrain se fait par opportunité. Lorsqu'une propriété est occupée, il est plus difficile et souvent plus cher de s'approprier ce terrain.

4.5.2 Développement d'un village d'artisans/marché mer et terre

L'idée du marché mer et terre avec un village d'artisans est de créer à la fois pour les touristes et les citoyens, un point d'arrêt et de rassemblement tout en permettant de profiter des plans fantastiques qu'offre la côte. Ce projet présente l'opportunité pour les artisans locaux d'exposer et de vendre leurs œuvres dans une atmosphère semblable à un marché des fermiers. Une programmation pendant la période estivale pourrait offrir aux musiciens de la région la chance d'exhiber leurs talents.

Le développement de ce concept profiterait de la vision d'un architecte. Ce dernier pourrait offrir des conseils dans le choix de l'emplacement du développement proposé. Il s'occupe de la préparation de projections de ce à quoi pourrait ressembler le projet fini et un budget de construction associé. Une fois le concept établi, une équipe de professionnels fournit les services techniques spécifiques à la réalisation des plans et devis aux fins de soumission. Ce projet d'envergure pourrait sans doute être complété en phases.

4.5.3 Agrandissement de la zone d'amélioration des affaires

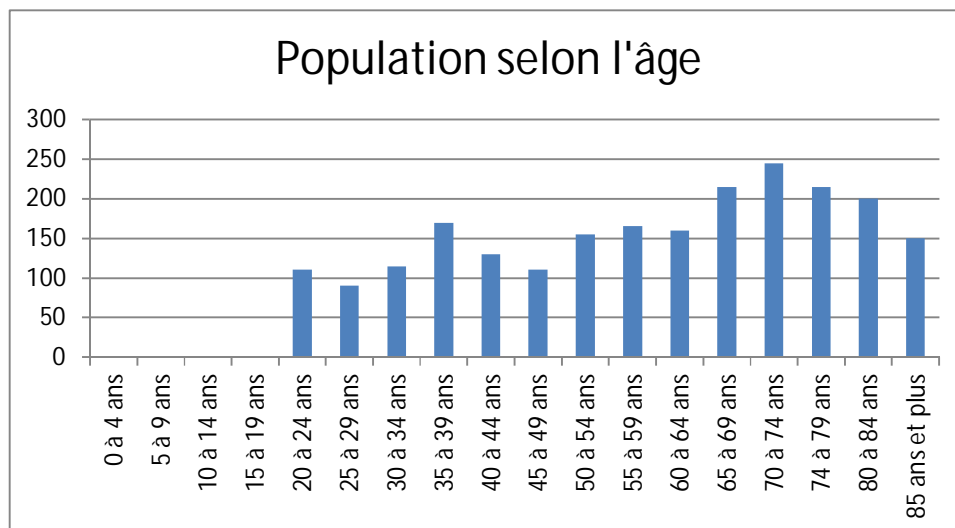
La zone d'amélioration des affaires se définit comme étant une zone définie à l'intérieur de laquelle les entreprises payent une taxe additionnelle afin de financer divers projets visant à améliorer la qualité du district et encourager les gens à faire affaires dans cette région. Cette zone profite également de différents programmes de financement public ainsi que privé. Dans le but d'offrir ce service aux commerces et aux entreprises situés au cœur de la Ville de Shippagan, la corporation souhaite redéfinir ses limites. Tel que démontré dans la carte de l'annexe D, il y a plusieurs projets situés à l'extérieur de la présente zone du centre-ville. La présente zone du centre-ville fut délimitée près de 25 ans passés. Bien des choses ont changé depuis ce temps. Des opportunités d'amélioration bénéficiant toute la communauté se présentent. En agrandissant la zone, ces secteurs pourront bénéficier des avantages d'être membre de la corporation et en retour la corporation gagne plus de fonds et de ressources pour réaliser ses objectifs. L'annexe I présente une suggestion de la nouvelle zone d'amélioration des affaires.

Les étapes pour réaliser cet objectif comprennent la préparation d'une description légale et une carte de la nouvelle zone proposée. Par la suite, la circulation d'une pétition demandant l'agrandissement de la zone d'amélioration des affaires. Avec un minimum de cinq signatures, la corporation serait en mesure de présenter la pétition au sein du conseil municipal, lequel peut ensuite « suivre les procédures prévues par la Loi sur les ZAA en ce qui a trait de donner un avis public de son intention d'adopter l'arrêté. L'arrêté ne peut être adopté si plus du tiers des usagers non résidentiels de la ZAA s'oppose à son établissement. Également, avant que l'arrêté ne puisse être adopté, il doit être soumis pour approbation au ministre des Affaires municipales par le conseil.»²

Il est à noter que l'agrandissement de la ZAA pourrait apporter des changements à l'emplacement de l'aménagement des entrées de la ZAA si elles sont modifiées.

4.6 Portrait socio-économique

Il y a plusieurs enjeux négatifs auxquels la Ville de Shippagan fait face. Entre autres, il y a l'épuisement des ressources naturelles et son marché qui est très vulnérable aux taux d'échange. La situation démographique, la population vieillissante et le manque de sensibilisation des citoyens aux atouts de leur ville. Les jeunes adultes veulent de moins en moins s'installer ici. En avançant les colonnes de l'histogramme de la section 2.3 d'une vingtaine d'années, on peut constater que la population active sera inférieure à la population dépendante. Cette situation s'amplifie si l'on considère que certains étudiants quitteront la région suite à la complétion de leurs études post-secondaire. D'une façon ou d'une autre, cette situation pourrait présenter des épreuves de très grande importance.



La municipalité et les organismes communautaires incluant la Corporation centre-ville Shippagan devront adresser ces situations afin d'améliorer le futur portrait socio-économique de la région.

² Source : <http://www.nbdowntown.ca>

5. CONCLUSION

Les projets décrits dans ce rapport vont certainement encourager les gens et visiteurs à fréquenter le centre-ville. Ils vont également contribuer au mieux-être des gens de la communauté en promouvant des choix écologiques et encourageant l'activité physique. Entre autres, les gens pourront profiter des sentiers à usages multiples à l'intérieur de la ZAA. Le centre-ville sera plus visible et accueillant avec les ajouts aux entrées en traversant le pont de l'île de Lamèque et en venant d'Inkerman. La rénovation de l'ancienne bibliothèque permettra aux divers groupes communautaires de continuer d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

De plus, la réalisation de ces projets ouvre la porte au développement d'événements spéciaux. La ZAA pourrait organiser des courses et/ou vélo-tours annuels. Le projet à long terme du village d'artisans/marché mer et terre créera un centre-ville vivant et diversifié. L'ensemble des projets et activités qui peuvent être développés autour de ces ajouts auront sans doute une retombée économique aux commerces de la ZAA.

L'agrandissement de la ZAA permettra à plusieurs entreprises de bénéficier des avantages d'être membre de la corporation. Ceci permettra également le développement de projets sur un territoire plus vaste et plus représentatif du réel centre-ville.

La publicité des ajouts sera la clé afin d'assurer un maximum d'appui. Des moyens pour annoncer les projets et inciter l'esprit communautaire peuvent inclure des annonces dans l'affiche lumineuse, des articles dans les journaux et des présentations dans les écoles, etc. Si les jeunes s'intéressent aux projets, ils vont certainement en parler avec leurs parents. L'importance d'informer les citoyens et augmenter la fierté et le sens d'appartenance communautaire ne peut être sous-estimée. Des projets impliquant les gens locaux tels les artistes ou des élèves peuvent servir de moyen à développer le sens de fierté et d'appartenance communautaire. Ce sont des sentiments qui se développent plus facilement chez les jeunes car leur esprit est naturellement plus ouvert. De plus, le grand sentiment de fierté et d'appartenance de la communauté ainsi que son implication reflète grandement chez les visiteurs et touristes.

Le tourisme est un volet qui peut certainement être développé d'avantage. Surtout au niveau du récréotourisme. Des activités en plein air touchant la mer et le vent pourraient devenir symboliques de la région. La Corporation d'amélioration centre-ville Shippagan ne manque certainement pas d'idée pour améliorer et revitaliser sa ZAA. Il sera important au groupe de prioriser les projets afin de concentrer ses efforts pour maximiser les résultats.

ANNEXE

- Annexe A – Sketch de la zone d'amélioration des affaires
- Annexe B – Carte globale de la zone d'amélioration des affaires
- Annexe C – Liste d'entreprises de la zone d'amélioration des affaires
- Annexe D – Carte de localisation des projets futurs
- Annexe E – Amélioration des intersections du Boul. J.D. Gauthier et la rue Degrâce et la 8^e rue
- Annexe F – Supports pour vélos
- Annexe G – Sentiers proposés
- Annexe H – Terrains d'intérêt
- Annexe I – Agrandissement de la zone d'amélioration des affaires.

ANNEXE A

Sketch de la zone d'amélioration des affaires

DESCRIPTION

"DU CÔTÉ OUEST À PARTIR ET INCLUANT GINO GAZ BAR SUR LA 11ÈRE RUE PUIS EMPRUNTANT L'ANCIEN CHEMIN DE FER ET INCLUANT LES LOTS APPARTENANT À LA MUNICIPALITÉ LONGEANT LA 7IÈME RUE EN SE RENDANT JUSQU'À LA 10IÈME RUE ET LE CHEMIN DE FER JUSQU'AU CENTRE D'ACHAT LE CARREFOUR, INCLUANT CELUI-CI POUR ENSUITE INCLURE LES LOTS DU CÔTÉ SUD LONGEANT LE BOULEVARD JD GAUTHIER JUSQU'À LA 17IÈME RUE POUR ENSUITE REVENIR À LA 16IÈME RUE ALLANT JUSQU'AU PONT. EN REVENANT VERS L'OUEST INCLUANT LA BRASSERIE LA GOÉLETTE ET TOUS LES LOTS SITUÉS DU CÔTÉ OUEST DE LA 16IÈME RUE, ENSUITE VERS L'OUEST INCLUANT TOUS LES LOTS DU CÔTÉ NORD DU BOULEVARD JD GAUTHIER JUSQU'À LA 12IÈME RUE. SUR LA 12IÈME RUE, EN ALLANT VERS LE NORD INCLUANT LE BARBIER MAZEROLLE CONTINUANT JUSQU'À LA 2IÈME AVENUE EN ALLANT VERS L'OUEST Y INCLUANT TOUS LES LOTS DE LA 12IÈME RUE JUSQU'À LA 9IÈME RUE INCLUANT LA CAISSE POPULAIRE, LE LOT VACANT SITUÉ DU CÔTÉ NORD DE CELLE-CI, LONGEANT LES LIGNES DE LOTS DE L'ÉGLISE ST-JÉRÔME JUSQU'À LA MER ET ALLANT VERS L'EST COMPRENANT LE CENTRE MARIN ET LE TERRAIN DE LA MARINA. ENSUITE À PARTIR DE LA CAISSE POPULAIRE EN ALLANT VERS L'OUEST ON Y INCLUT TOUS LES LOTS LONGEANT LE BOULEVARD JD GAUTHIER JUSQU'À LA LUMIÈRE OU LA 11ÈRE RUE INCLUANT LE COMMERCE CATERPILLAR ET ALLANT VERS LE SUD DE LA 11ÈRE RUE JUSQU'AU COMMERCE PMC."

*SOURCE: CACVS



ON NE PEUT REPRODUIRE, ENREGISTRER, NI DIFFUSER AUCUNE PARTIE DU PRÉSENT DOCUMENT, SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT, SANS AVOIR OBTENU AU PRÉALABLE L'AUTORISATION ÉCRITE DE L'AUTEUR.

REPRODUCTION, REGISTRATION OR DISTRIBUTION OF THIS DOCUMENT IN PART OR IN WHOLE IS PROHIBITED WITHOUT PRIOR WRITTEN CONSENT FROM THE AUTHOR.

A	14/01/09	ÉMIS POUR RAPPORT	D.A.
NO.	DATE	REVISIONS	BY: PAR:
(A)	A DETAIL No		(A)
(B)	No DU DETAIL		(B)
	B LOCATION DRAWING No		(C)
	SUR DESSIN No		
	C DRAWING No		
	DESSIN No		

Client Client
CORPORATION D'AMÉLIORATION CENTRE-VILLE SHIPPAGAN

Project Projet
REVITALISATION DE LA ZONE D'AMÉLIORATION DES AFFAIRES DE LA VILLE DE SHIPPAGAN
 SHIPPAGAN, N.-B.



Drawing Title Titre du Plan
-VUE EN PLAN- ZONE D'AMÉLIORATION DES AFFAIRES

Design by: Design par:	Drawn by: Dessiné par:
M. ROY	D. ALBERT
Checked by: Vérifié par:	Date:
M. ROY	JANVIER 2014
Scale: Echelle:	Sheet: Feuille:
P.A.É	1 of/de 1
Drawing Number: Numero du Plan:	Rev.
583-12-SKA	A

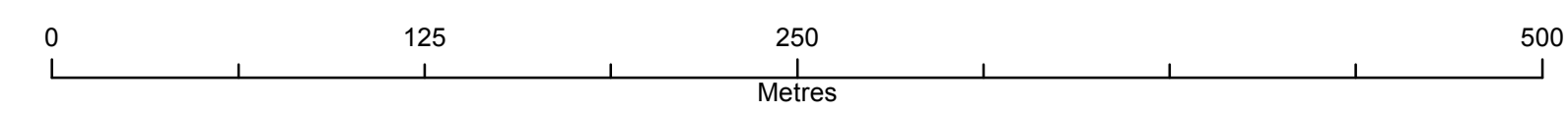
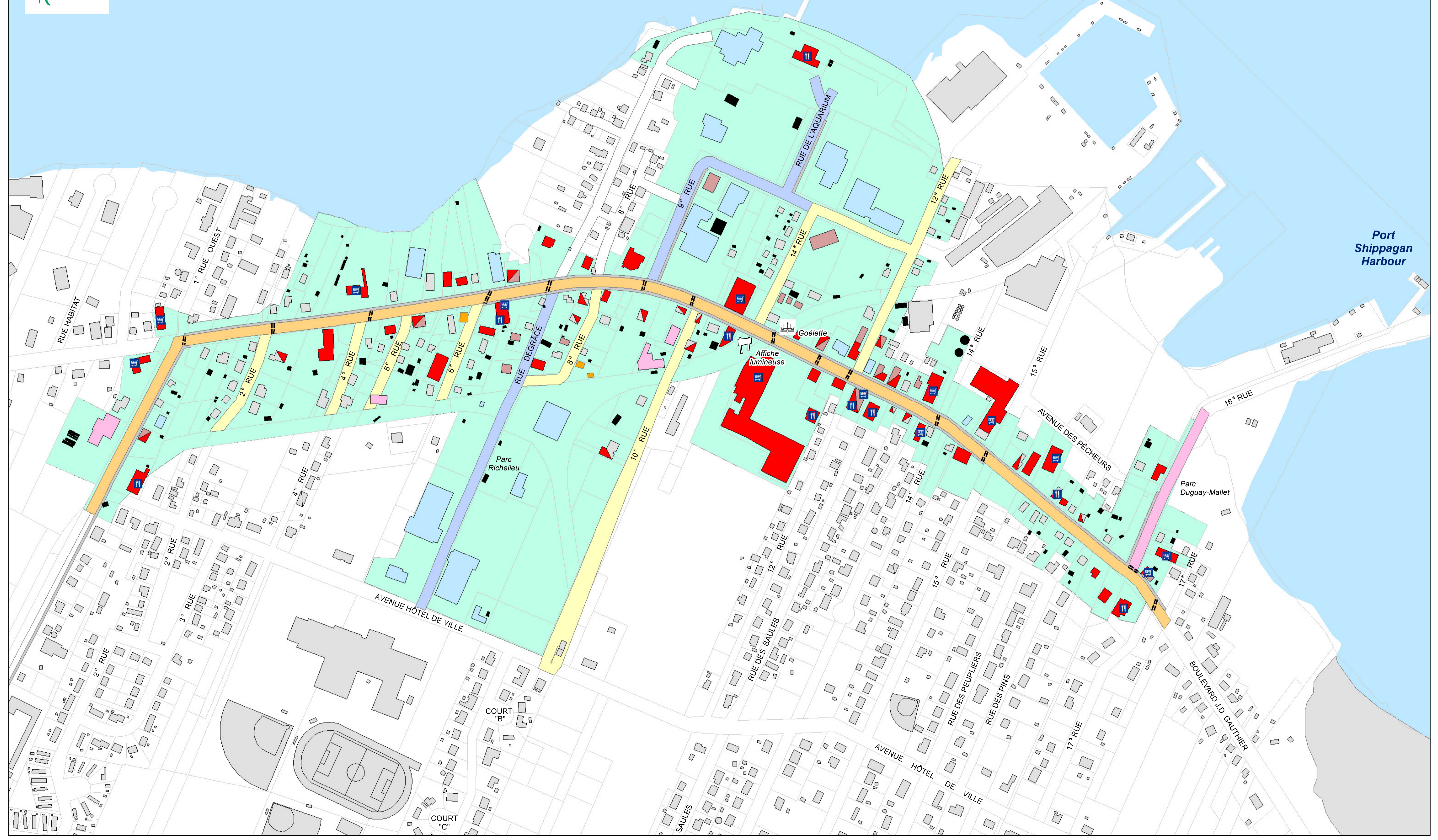
ANNEXE B

Carte globale de la zone d'amélioration des affaires



SECTEURS			
16° rue	J.D. Gauthier	Institutionnel	Autres
<ul style="list-style-type: none"> Drapeau Lampadaire décoratif 	<ul style="list-style-type: none"> Arbre Drapeau Fleurs Lampadaire décoratif Poubelle Stationnement Parallèle Banc Piste cyclable Affiche lumineuse Goélette 	<ul style="list-style-type: none"> Arbre Drapeau Fleurs Lampadaire décoratif Poubelle Stationnement Parallèle Banc Piste cyclable 	<ul style="list-style-type: none"> Autres

Légende	
	Magasin
	Restaurant
	Traverse pour Piétons
	Trottoir en béton



ANNEXE C

Liste d'entreprises de la zone d'amélioration des affaires

FTXS8A57
TAX-AUTH: 802 SUB UNIT: 04

S.I.A. REPORT---SPECIAL LEVY

PAGE 445
2012/03/09

P.A.N.	NAME & ADDRESS	AMOUNT OF LEVY	OUTSTANDING LEVY	OUTSTANDING PENALTY	SUM OF OUTSTANDING
03246273	MANZEROLLE, GAETANE HACHE 173 RUE DES PINS SHIPPAGAN NB E8S 1K1				
		LOCATION: 248 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT/MAGASIN/APTS	
03246281	PLACE SHIPPAGAN LTEE 163 BOUL J D GAUTHIER SHIPPAGAN NB E8S 1M8				
		LOCATION: 183 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT & BATISSE	
03246304	CHIASSON, JEAN GERARD 156 RUE DES SAULES SHIPPAGAN NB E8S 1K5				
		LOCATION: 284 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: TERRAIN & RESIDENCE	
03246312	PRODUITS DE PECHE M.O. DUGUAY LIMITEE 110 RUE DU PORTAGE CARAQUET NB E1W 1B7				
		LOCATION: 128 16E RUE		DESCRIPTION: LOT	
03246362	CHEZ ROBAIN LTEE A/S CLAUDETTE LIZOTTE C.P. 3363 SHIPPAGAN NB E8S 3H9				
		LOCATION: 200 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT/BUREAU/APTS	

PTXS8A57
TAX-AUTH: 802 SUB UNIT: 04

B.I.A. REPORT---SPECIAL LEVY

PAGE 446
2012/03/09

P.A.N.	NAME & ADDRESS	AMOUNT OF LEVY	OUTSTANDING LEVY	OUTSTANDING FENALTY	SUM OF OUTSTANDING
03246516	CHEZ ROBICHAUD LTEE 157 RUE POINTE-BRULEE SHIPPAGAN NB E8S 2L7			LOCATION: 256 BOUL J D GAUTHIER DESCRIPTION: LOT & MAGASIN	
03246574	VILLE DE SHIPPAGAN 200 AV HOTEL DE VILLE SHIPPAGAN NB E8S 1M1			LOCATION: RUE DEGRACE SHIPPEGAN DESCRIPTION: PARC DU CENTENAIRE	
03246582	652534 NB INC 287 AVENUE DU TRE CARRE SHIPPAGAN NB E8S 3H9			LOCATION: 211 BOUL J D GAUTHIER DESCRIPTION: LOT/GRECO/APTS	
03246621	MAZEROLLE, ARTHUR 128 12E RUE SHIPPAGAN NB E8S 1C5			LOCATION: 128 12IEME RUE DESCRIPTION: LOT/RESIDENCE/COMMERCE	
03246671	AUTO CENTRE B F LTEE 199 BOUL J D GAUTHIER SHIPPAGAN NB E8S 1M9			LOCATION: 199 BOUL J D GAUTHIER DESCRIPTION: LOT & MAGASIN	

PTXS0257
TAX-AUTH: 802 SGB UNIT: 04

B.I.A. REPORT---SPECIAL LEVY

PAGE 447
2012/03/09

P.A.N.	NAME & ADDRESS	AMOUNT OF LEVY	OUTSTANDING LEVY	OUTSTANDING PENALTY	SUM OF OUTSTANDING
03246809	DR LOUIS-MARIE GAUTHIER CP INC 134 8IEME RUE SHIPPAGAN NB E8S 1B7			LOCATION: 217 BOUL J D GAUTHIER	DESCRIPTION: TERRAIN & RESIDENCE
03246867	LIBRAIRIE PELAGIE INC 221 BOUL J D GAUTHIER SHIPPAGAN NB E8S 1K2			LOCATION: 221 BOUL J D GAUTHIER	DESCRIPTION: LOT/MAGASIN/APPARTEMENTS
03246906	CAISSE POPULAIRE DES ILES LTEE 71 RUE PRINCIPALE CP 2069 LAMEQUE NB E8T 3N5			LOCATION: 279 BOUL J D GAUTHIER	DESCRIPTION: LOT/RESIDENCE/RESTAURANT
03247067	PALOMA LTEE CP 5518 CARAQUET NB E1W 1B7			LOCATION: 182 BOUL J D GAUTHIER	DESCRIPTION: LOT & EDIFICE A BUREAU
03247130	LES PNEUS DU BOULEVARD LTEE 461 BOUL ST-PIERRE O CARAQUET NB E1W 1A3			LOCATION: 152 BOUL J D GAUTHIER	DESCRIPTION: LAND & BUILDING

FTXS8A57
TAX-AUTE: 802 SUB UNIT: 04

B.I.A. REPORT---SPECIAL LEVY

PAGE 448
2012/03/09

P.A.N.	NAME & ADDRESS	AMOUNT OF LEVY	OUTSTANDING LEVY	OUTSTANDING PENALTY	SUM OF OUTSTANDING
03247172	CORMIER, MARC 207A BOUL J D GAUTHIER SHIPPAGAN NB EBS 2K8				
		LOCATION: 207 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT/MAGASIN/APTS	
03247211	HEBERT AUTO LTEE C/O LEONCE HEBERT 319 BOUL J D GAUTHIER SHIPPAGAN NB EBS 1N7				
		LOCATION: 206 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: TERRAIN & GARAGE	
03247300	HOPITAL VETERINAIRE DE SHIPPAGAN INC C-264 BOUL J D GAUTHIER SHIPPAGAN NB EBS 1R2				
		LOCATION: 264 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT/CLINIQUE VETE/APPTS	
03247318	MAZEROLLE, OLIVIER 175 RUE DES PEUPLIERS SHIPPAGAN NB EBS 1J8				
		LOCATION: 234 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT & BATISSE	
03247326	GARAGE A & H LTEE 179 BOUL J D GAUTHIER SHIPPAGAN NB EBS 1M7				
		LOCATION: 179 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT & STATION SERVICE	

PAGE 05/19

SEALAND CONSTRUCTION

1-506-336-8554

01/24/2014 09:40

PTXS8A57
TAX-AUTH: 802 SUB UNIT: 04

B.I.A. REPORT---SPECIAL LEVY

PAGE 449
2012/03/09

P.A.N.	NAME & ADDRESS	AMOUNT OF LEVY	OUTSTANDING LEVY	OUTSTANDING PENALTY	SUM OF OUTSTANDING
03247368	CANADA POST FILT C/O THE REGIO NAL GROUP OF COMPANIES INC * 1737 WOODWARD DR 2ND FLOOR OTTAWA ON K2C 0P9				
		LOCATION: 238 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT & BUREAU DE POSTE	
03247384	SOBEYS LAND HOLDINGS LIMITED C/O JOHN K. WALKER 113 KING ST STELLARTON NS B0K 1S0				
		LOCATION: 135 IERE RUE/SHIPPAGAN		DESCRIPTION: LOT & BATISSE	
03247449	FRANCO AMUSEMENT LTÉE CP 3601 STN MAIN TRACADIE-SHEILA NB E1X 1G5				
		LOCATION: 225 SOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT & SUBWAY	
03247473	CHIASSON, CATHY 247-B BOUL J D GAUTHIER SHIPPAGAN NB E8S 1N3				
		LOCATION: 247 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT/RESIDENCE/COMMERCE	
03247461	MADELAINE, JACQUES 142 IRE RUE SHIPPAGAN NB E8S 1A5				
		LOCATION: 142 IERE RUE		DESCRIPTION: LOT/MAGASIN/APTS	

PTXS8A57
TAX-AUTE: 802 SUB UNIT: 04

B.I.A. REPORT---SPECIAL LEVY

PAGE 450
2012/03/09

P.A.N.	NAME & ADDRESS	AMOUNT OF LEVY	OUTSTANDING LEVY	OUTSTANDING PENALTY	SIZE OF OUTSTANDING
03247619	632701 NB INC 79 SACKVILLE ST SHEDIAC NB E4P 2R1				
		LOCATION: 121 16IEME RUE		DESCRIPTION: LOT & BÂTIMENT	
03247855	IMMEUBLES M G LTEE 246 BOUL J D GAUTHIER SHIPPAGAN NB E8S 1P9				
		LOCATION: 246 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT/OFFICE/APARTMENTS	
03248089	7825609 CANADA INC 21 BETH HALEVY AVE BOTSBRAND QC J7C 4H4				
		LOCATION: 228 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT	
03248437	BANK OF NOVA SCOTIA 261 BOUL J D GAUTHIER SHIPPAGAN NB E8S 1N5				
		LOCATION: 261 BOUL JD GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT & BANQUE	
03248495	VILLE DE SHIPPAGAN 200 AV HOTEL DE VILLE SHIPPAGAN NB E8S 1M1				
		LOCATION: 244 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT & BIBLIOTHEQUE	

PTXSSA57
TAX-ADTS: 802 SUB UNIT: G4

E.I.A. REPORT---SPECIAL LEVY

PAGE 451
2012/03/09

F.A.N.	NAME & ADDRESS	AMOUNT OF LEVY	OUTSTANDING LEVY	OUTSTANDING PENALTY	SUM OF OUTSTANDING
03248649	LAROCQUE, AMANDA 274 BOUL J G GAUTHIER SHIPPAGAN NB E8S 1R2				
		LOCATION: 270 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT/RESIDENCE/COMMERCE	
03248665	LAROCQUE, AMANDA & PIERRE LEBOUTHILLIER 274 BOUL J D GAUTHIER SHIPPAGAN NB E8S 1R2				
		LOCATION: 272 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT & RESIDENCE	
03248885	BEAUDIN, HENRIETTE & ASSURANCE SUPREME LTEE 30 ALLEE BELLEVUE MISCOU NB E8T 3G2				
		LOCATION: 281 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT & COMMERCE	
03248916	DR LOUIS-MARIE GAUTHIER CP INC 134 8E RUE SHIPPAGAN NB E8S 1B7				
		LOCATION: 134 8E RUE		DESCRIPTION: LOT/RESIDENCE/BUREAU	
03248924	NOEL, CLARISSE 191 15IEME RUE SHIPPAGAN NB E8S 1E4				
		LOCATION: 215 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT & MAGASIN	

PTXS8A57
TAX-AUTH: 802 SUB UNIT: 04

E.I.A. REPORT---SPECIAL LEVY

PAGE 452
2012/03/09

P.A.N.	NAME & ADDRESS	AMOUNT OF LEVY	OUTSTANDING LEVY	OUTSTANDING PENALTY	SUM OF OUTSTANDING
03248958	INVESTISSEMENT THEYO LTEE 283 BOUL J D GAUTHIER SHIPPAGAN NB E8S 1N6				
		LOCATION: 283 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT & OFFICES	
03249108	IMMEUBLES GODIN & FILS LTEE (LES) CP 5711 CARAQUET NB E1W 1B7				
		LOCATION: 197 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: TERRAIN & BATIMENT	
03249124	LA BIJOUTERIE L'ANNEAU D'OR LTEE 219 BOUL J D GAUTHIER SHIPPAGAN NB E8S 1N1				
		LOCATION: 219 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT/MAGASIN/APT	
03249336	LUONG, A XAY 245 BOUL J D GAUTHIER SHIPPEGAN NB E8S 1N3				
		LOCATION: 245 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT/RESTAURANT/RESIDENCE	
03249360	VILLE DE SHIPPAGAN 200 AV HOTEL DE VILLE SHIPPAGAN NB E8S 1M1				
		LOCATION: 204 AVE HOTEL DE VILLE		DESCRIPTION: ENTREPOT VEILLE ARENA	

PTXSG&57
TAX-AUTH: 802 SUB UNIT: 04

2.I.A. REPORT---SPECIAL LEVY

PAGE 453
2012/03/09

F.A.N.	NAME & ADDRESS	AMOUNT OF LEVY	OUTSTANDING LEVY	OUTSTANDING PENALTY	SUM OF OUTSTANDING
03249386	VILLE DE SHIPPAGAN 200 AV HOTEL DE VILLE SHIPPAGAN NB E8S 1M1				
		LOCATION: 122 16IEME RUE		DESCRIPTION: LOT & LIET STATION	
03249459	IMMEUBLES M G LTEE 246 BOUL J D GAUTHIER SHIPPAGAN NB E8S 1P9				
		LOCATION: 239 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT & BUREAU	
03249491	VILLE DE SHIPPAGAN 200 AV HOTEL DE VILLE SHIPPAGAN NB E8S 1M1				
		LOCATION: 260 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT & CHURCH	
03249637	IMMEUBLES M G LTEE 246 BOUL J D GAUTHIER SHIPPAGAN NB E8S 1P9				
		LOCATION: 233 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT & BUREAU	
03249661	LES IMMEUBLES GODIN & FILS LTE 110 RUE DU PORTAGE CP 5711 CARAQUET NB E1W 1B7				
		LOCATION: 195 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT & BATISSE	

PTXS8A57
TAX-AUTH: 802 SUB UNIT: 04

P.I.A. REPORT---SPECIAL LEVY

PAGE 454
2012/03/09

P.A.N.	NAME & ADDRESS	AMOUNT OF LEVY	OUTSTANDING LEVY	OUTSTANDING PENALTY	SUM OF OUTSTANDING
03249734	617156 NB LTEE CF 2003 SHIPPAGAN NB E8S 3E4				
		LOCATION: 140 RUE DEGRACE		DESCRIPTION: LOT & DIXIE LEE	
03249742	7825609 CANADA INC 21 BETH HALEVY AVE BOISBRIAND QC J7C 4R4				
		LOCATION: 226 BOUL J D GAUTIER		DESCRIPTION: TERRAIN & MAGASIN	
03249899	PESE PECHE INC 140 1RE RUE SHIPPAGAN NB E8S 1A4				
		LOCATION: 140 1ERE RUE		DESCRIPTION: LOT & OFFICE	
03250646	IMMEUBLES GODIN & FILS LTEE CP 5711 CARAQUET NB E1W 1B7				
		LOCATION: 144 SIEME RUE		DESCRIPTION: TERRAIN & BATISSES	
03250743	SALON DU DISQUE LTEE 253 BOUL J D GAUTHIER SHIPPAGAN NB E8S 1N4				
		LOCATION: 253 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT & MAGASIN	

PTXS8A57
TAX-AUTH: 802 SUB UNIT: 04

E.I.A. REPORT---SPECIAL LEVY

PAGE 455
2012/03/09

P.A.N.	NAME & ADDRESS	AMOUNT OF LEVY	OUTSTANDING LEVY	OUTSTANDING PENALTY	SUM OF OUTSTANDING
03250874	CAISSE POPULAIRE DE SHIPPAGAN LTEE 212 BOUL J D GAUTHIER SHIPPAGAN NB E8S 1F5				
		LOCATION: 212 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT & CAISSE POPULAIRE	
03251113	VILLE DE SHIPPAGAN 200 AV HOTEL DE VILLE SHIPPAGAN NB E8S 1M1				
		LOCATION: 200 AVE HOTEL DE VILLE		DESCRIPTION: LOT & HOTEL DE VILLE	
03251498	VILLE DE SHIPPAGAN 200 AV HOTEL DE VILLE SHIPPAGAN NB E8S 1M1				
		LOCATION: 71EME RUE		DESCRIPTION: LIFT STATION	
03251537	INVESTISSEMENTS J E T LIMITEE 145 10E RUE SHIPPAGAN NB E8S 1B3				
		LOCATION: 145 10IEME RUE/SHIPPAGAN		DESCRIPTION: LOT & BATISSE	
03253505	INVESTISSEMENTS JET LTEE (LES) 145 10E RUE SHIPPAGAN NB E8S 1B3				
		LOCATION: 145 10E RUE		DESCRIPTION: LOT & BATISSES	

PTXS8A57
TAX-AUTH: 802 SUB UNIT: 04

B.I.A. REPORT---SPECIAL LEVY

PAGE 456
2012/03/09

F.A.N.	NAME & ADDRESS	AMOUNT OF LEVY	OUTSTANDING LEVY	OUTSTANDING PENALTY	SUM OF OUTSTANDING
03713270	VILLE DE SHIPPAGAN 200 AV HOTEL DE VILLE SHIPPAGAN NB ESS 1M1		LOCATION: 16 RUE SHIPPAGAN	DESCRIPTION: SYSTEME POMPAGE EAU SALE	
03758482	LES IMMEUBLES M. CORMIER LTEE 188 AVE LOUDON SHIPPAGAN NB ESS 2L2		LOCATION: 242 BOUL J D GAUTHIER	DESCRIPTION: BUREAU & APPARTEMENTS	
04133122	COBALT PROPERTIES LIMITED 55 UNION STREET SAINT JOHN NB E2L 5E7		LOCATION: 173 BOUL J D GAUTHIER	DESCRIPTION: LOT & CONVENIENCE STORE	
04133130	SHOPPERS REALTY INC 243 CONSUMERS RD TORONTO ON M2J 4W8		LOCATION: 167 BOUL J D GAUTHIER	DESCRIPTION: LOT/RESIDENCE/COMMERCE	
04503246	MALLET, DANIELLE 132 16E RUE SHIPPAGAN NB ESS 2K2		LOCATION: 132 16IEME RUE	DESCRIPTION: LOT & COMMERCE	

PTXSEA57
TAX-AUTH: 802 SUB UNIT: 04

B.I.A. REPORT---SPECIAL LEVY

PAGE 457
2012/03/09

P.A.N.	NAME & ADDRESS	AMOUNT OF LEVY	OUTSTANDING LEVY	OUTSTANDING PENALTY	SUM OF OUTSTANDING
04507135	HOMBURG (30) LP MANAGEMENT INC 32 AKERLEY BOULEVARD DARTMOUTH NS B3B 1N1		LOCATION: 231 BOUL JD GAUTHIER	DESCRIPTION: TERRAIN & CENTRE D'ACHAT	
04528694	MALLET, ALAIN FRANCOISE MALLET 149 10E RUE SHIPPAGAN NB E8S 1B8		LOCATION: 149 10E RUE	DESCRIPTION: LOT/RESIDENCE/COMMERCE	
04716946	PAJOKA LTEE CP 5518 CARAQUET NB E1W 1B7		LOCATION: 6 1EME RUE	DESCRIPTION: LOT & CLINIQUE MEDICALE	
04973289	IMMEUBLES GOGIN & FILS LTEE (LES) CP 5711 CARAQUET NB E1W 1B7		LOCATION: BOUL J D GAUTHIER	DESCRIPTION: TERRAIN	
04973297	THE TDL GROUP LTD PO BOX 280 618 MCELMON RD DEBERT NS B0K 1G0		LOCATION: 204 BOUL J D GAUTHIER	DESCRIPTION: LOT & TIM HORTON RESTAUR	

PTXS8A57
TAX-AUTH: 002 SUB UNIT: 04

B.I.A. REPORT---SPECIAL LEVY

PAGE 458
2012/03/09

P.A.N.	NAME & ADDRESS	AMOUNT OF LEVY	OUTSTANDING LEVY	OUTSTANDING PENALTY	SUM OF OUTSTANDING
04975590	PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SE RVICES CANADA PILT * PO BOX 2247 STN CENTRAL HALIFAX NS B3J 3C9				
		LOCATION: 196 BOUL JD GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT & FISHERY LAB	
05260095	ENTREPRISES SHIPPAGAN LIMITEE 262 BOUL J D GAUTHIER SHIPPAGAN NB E8S 1R1				
		LOCATION: 262 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT/MAGASIN/AFT/ENTREPOT	
05260100	ROBIGATE INC 262 BOUL J D GAUTHIER SHIPPAGAN NB E8S 1R1				
		LOCATION: 14E RUE/SHIPPAGAN		DESCRIPTION: LOT & ENTREPOT	
05266407	QUINCAILLERIE GAUTHIER HARDWARE LTEE 176 BOUL JD GAUTHIER SHIPPAGAN NB E8S 1P2				
		LOCATION: 176 BOUL JD GAUTHIER		DESCRIPTION: TERRAIN & MAGASIN	
05306184	PAM INVESTMENTS LTD 262 BOUL JD GAUTHIER SHIPPAGAN NB E8S 1R1				
		LOCATION: 188 BOUL JD GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT COMMERCE & APTS	

PTXS8A57
TAX-AUTH: 802 SUB UNIT: 04

B.I.A. REPORT---SPECIAL LEVY

PAGE 459
2012/03/09

P.A.N.	NAME & ADDRESS	AMOUNT OF LEVY	OUTSTANDING LEVY	OUTSTANDING PENALTY	SUM OF OUTSTANDING
05360625	VILLE DE SHIPPAGAN 200 AV HOTEL DE VILLE SHIPPAGAN NB E8S 1M1		LOCATION: 144 RUE DEGRACE	DESCRIPTION: TERRAIN & BATISSE	
05369564	MAZEROLLE, OLIVIER 175 RUE DES FEUPLIERS SHIPPAGAN NB E8S 1J8		LOCATION: BOUL J D GAUTHIER	DESCRIPTION: LOT ARRIERE	
05424966	LE SUB ROYAL LIMITEE 241E BOUL JD GAUTHIER SHIPPAGAN NB E8S 1N3		LOCATION: 241 BOUL J D GAUTHIER	DESCRIPTION: LOT/MAGASIN/APTS	
05822457	PROVINCE OF N B DEPT SUPPLY & SERVICES * PO BOX 6000 FREDERICTON NB E3B 5K1		LOCATION: 2 IEME RUE - SHIPPAGAN	DESCRIPTION: TERRAIN & CENTRE MARIN	
05822465	VILLE DE SHIPPAGAN 200 AVE HOTEL DE VILLE SHIPPAGAN NB E8S 1M1		LOCATION: RUE DE L'AQUARIUM	DESCRIPTION: LOT 2006-2	

PTXS8257
TAX-AUTH: 802 SUB UNIT: 04

B.I.A. REPORT---SPECIAL LEVY

PAGE 460
2012/03/09

P.A.N.	NAME & ADDRESS	AMOUNT OF LEVY	OUTSTANDING LEVY	OUTSTANDING PENALTY	SUM OF OUTSTANDING
05822473	TOWN OF SHIPPAGAN 200 AVE HOTEL DE VILLE SHIPPAGAN NB E8S 1M1			LOCATION: RUE DE L'AQUARIUM DESCRIPTION: LOT 2006-3	
05822960	PROVINCE OF N B DEPT SUPPLY & SERVICES PO BOX 6000 FREDERICTON NB E3B 5K1			LOCATION: 12 IEME RUE/SHIPPAGAN DESCRIPTION: TERRAIN & MARINA	
05822978	TOWN OF SHIPPAGAN 200 AVE HOTEL DE VILLE SHIPPAGAN NB E8S 1M1			LOCATION: RUE DE L'AQUARIUM DESCRIPTION: LOT 2006-1	
05873911	VILLE DE SHIPPAGAN 200 AV HOTEL DE VILLE SHIPPAGAN NB E8S 1M1			LOCATION: 227 BOUL J D GAUTHIER DESCRIPTION: LOT & BUREAU TOURISTIQUE	
05675955	ENTREPRISES MALLET LTEE 142 2E RUE SHIPPAGAN NB E8S 1A8			LOCATION: 148 1E RUE DESCRIPTION: LOT & BATIMENT	

PTXS8A57
TAX-AUTH: 802 SUB UNIT: 04

B.I.A. REPORT---SPECIAL LEVY

PAGE 461
2012/03/09

F.A.N.	NAME & ADDRESS	AMOUNT OF LEVY	OUTSTANDING LEVY	OUTSTANDING PENALTY	SUM OF OUTSTANDING
05875963	MALLET, JEANNOT & RAYMONDE MALLET 142, 1RE RUE SHIPPAGAN NB E8S 1A8		LOCATION: 1E RUE	DESCRIPTION: PARCEL A-87	
05889750	ATELIER PMC INC PMC MACHINE SHOP INC 143 1ERE RUE SHIPPAGAN NB E8S 3H1		LOCATION: 143 1ERE RUE	DESCRIPTION: LOT 2007-2 & BATIMENTS	
05889768	ATELIER P M C INC/ P M C MACHINE SHOP INC 143 1RE RUE SHIPPAGAN NB E8S 3H1		LOCATION: 1ERE RUE/SHIPPAGAN	DESCRIPTION: LOT 2007-1	
05928512	VILLE DE SHIPPAGAN 200 AV HOTEL DE VILLE SHIPPAGAN NB E8S 1M1		LOCATION: 280 BOUL J D GAUTHIER	DESCRIPTION: LOT	
05950496	MAXIM RESTAURANT LTD 146 1RE RUE SHIPPAGAN NB E8S 1A4		LOCATION: 146 1ERE RUE	DESCRIPTION: LOT/RESTAURANT/APPTS	

PTXS8A57
TAX-AUTH: 802 SUB UNIT: 04

B.I.A. REPORT---SPECIAL LEVY

PAGE 462
2012/03/09

P.A.N.	NAME & ADDRESS	AMOUNT OF LEVY	OUTSTANDING LEVY	OUTSTANDING PENALTY	SUM OF OUTSTANDING
06190023	S.J. D'ASTOUS REALTY HOLDINGS INC CP 5697 CARAQUET NB E1W 187				
		LOCATION: 285 BOUL J D GAUTHIER		DESCRIPTION: LOT & RESTAURANT	

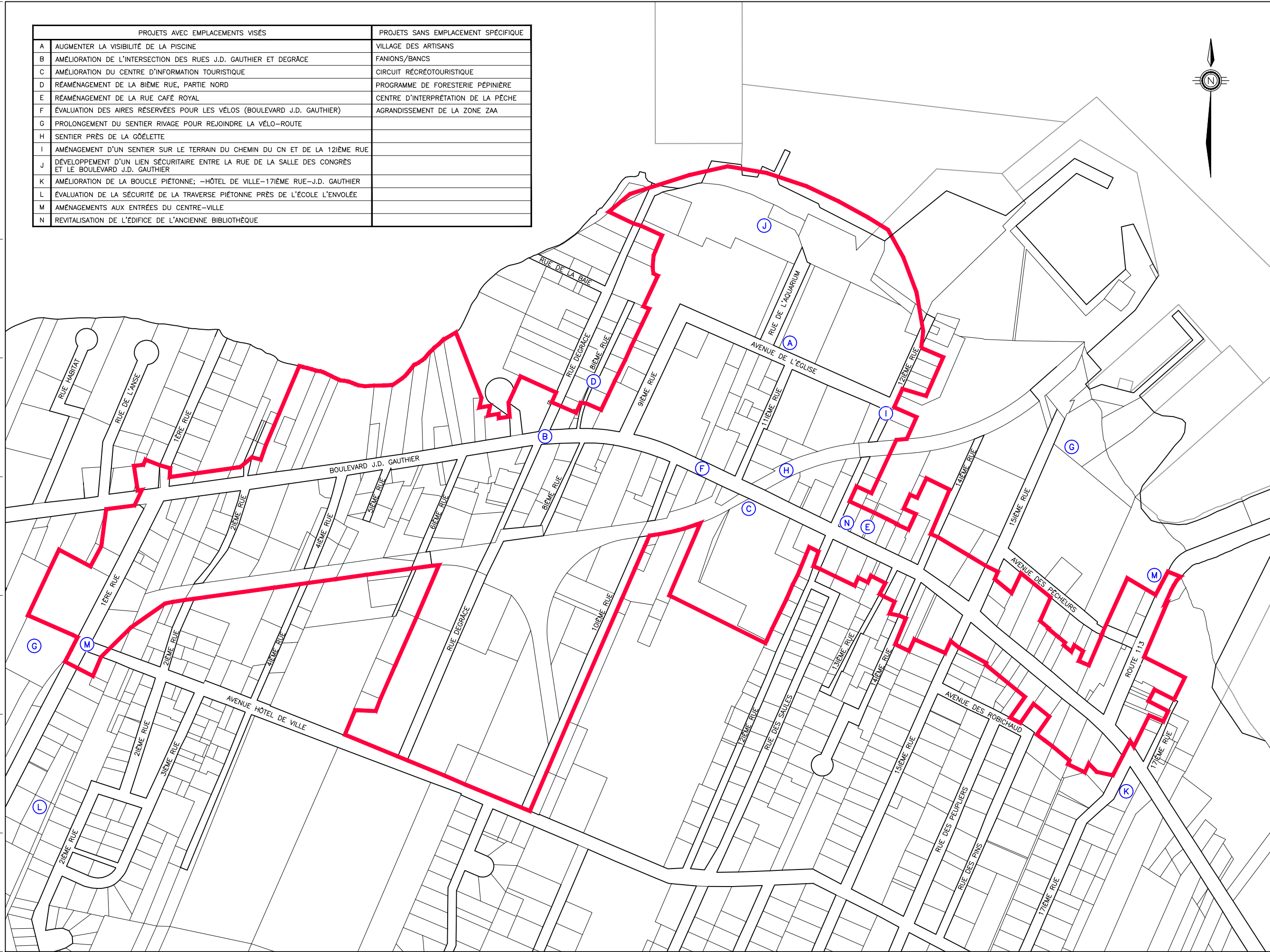
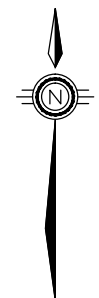
SUB-TOTALS:

PID READ: 86

ANNEXE D

Carte de localisation des projets futurs

PROJETS AVEC EMPLACEMENTS VISÉS		PROJETS SANS EMPLACEMENT SPÉCIFIQUE	
A	AUGMENTER LA VISIBILITÉ DE LA PISCINE		VILLAGE DES ARTISANS
B	AMÉLIORATION DE L'INTERSECTION DES RUES J.D. GAUTHIER ET DEGRACE		FANIONS/BANCS
C	AMÉLIORATION DU CENTRE D'INFORMATION TOURISTIQUE		CIRCUIT RÉCRÉOTOURISTIQUE
D	RÉAMÉNAGEMENT DE LA BIÈME RUE, PARTIE NORD		PROGRAMME DE FORESTERIE PÉPINIÈRE
E	RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE CAFÉ ROYAL		CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA PÊCHE
F	ÉVALUATION DES AIRES RÉSERVÉES POUR LES VÉLOS (BOULEVARD J.D. GAUTHIER)		AGRANDISSEMENT DE LA ZONE ZAA
G	PROLONGEMENT DU SENTIER RIVAGE POUR REJOINDRE LA VÉLO-ROUTE		
H	SENTIER PRÈS DE LA GÔLETTE		
I	AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER SUR LE TERRAIN DU CHEMIN DU CN ET DE LA 12IÈME RUE		
J	DÉVELOPPEMENT D'UN LIEN SÉCURITAIRE ENTRE LA RUE DE LA SALLE DES CONGRÈS ET LE BOULEVARD J.D. GAUTHIER		
K	AMÉLIORATION DE LA BOUCLE PIÉTONNE; -HÔTEL DE VILLE-17IÈME RUE-J.D. GAUTHIER		
L	ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ DE LA TRAVERSE PIÉTONNE PRÈS DE L'ÉCOLE L'ENVOLEE		
M	AMÉNAGEMENTS AUX ENTRÉES DU CENTRE-VILLE		
N	REVITALISATION DE L'ÉDIFICE DE L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE		



ON NE PEUT REPRODUIRE, ENREGISTRER, NI DIFFUSER AUCUNE PARTIE DU PRÉSENT DOCUMENT, SOUS QUELQUE FORME QU'ELLE SOIT, SANS AVOIR OBTENU AU PRÉALABLE L'AUTORISATION ÉCRITE DE L'AUTEUR.

NOTES

A	14/01/10	ÉMIS POUR RAPPORT	D.A.
NO.	DATE	REVISIONS	BY: PAR:
(A)	A DETAIL No		(A)
(B)	No DU DETAIL		(B)
	B LOCATION DRAWING No		(C)
	SUR DESSIN No		
	C DRAWING No		
	DESSIN No		

Client Client
CORPORATION D'AMÉLIORATION CENTRE-VILLE SHIPPAGAN

Project Projet
REVITALISATION DE LA ZONE D'AMÉLIORATION DES AFFAIRES DE LA VILLE DE SHIPPAGAN
 SHIPPAGAN, N.-B.



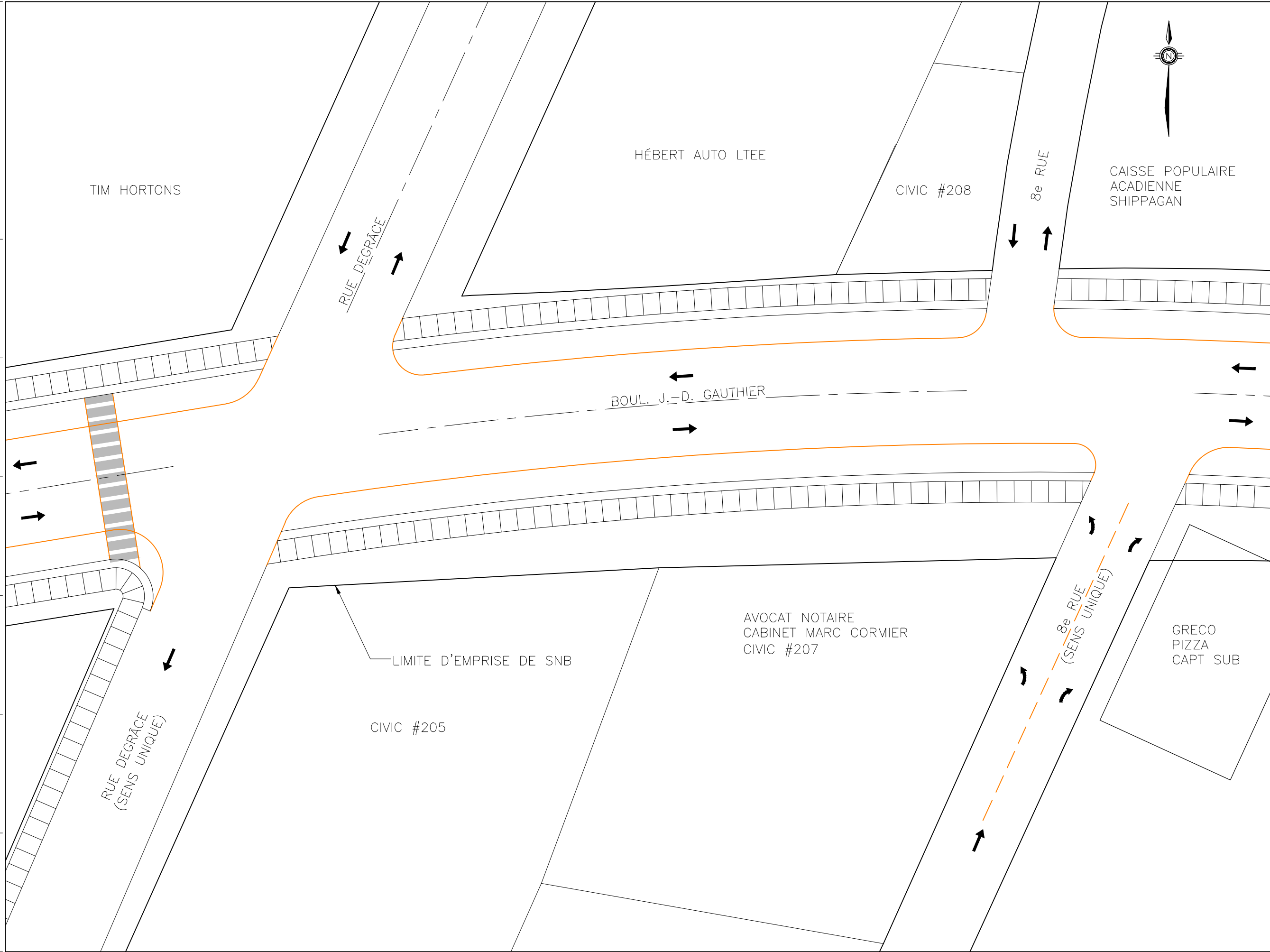
Drawing Title Titre du Plan
-VUE EN PLAN- LOCALISATION DES PROJETS FUTURS


Design by: Design par:	Drawn by: Dessine par:
M. ROY	D. ALBERT
Checked by: Verifie par:	Date:
M. ROY	JANVIER 2014
Scale: Echelle:	Sheet: Feuille:
P.A.É	1 of/de 1
Drawing Number: Numero du Plan:	Rev.
583-12-SKD	A

ANNEXE E

Amélioration des intersections du Boul. J.D. Gauthier et la rue Degrâce et la 8^e rue

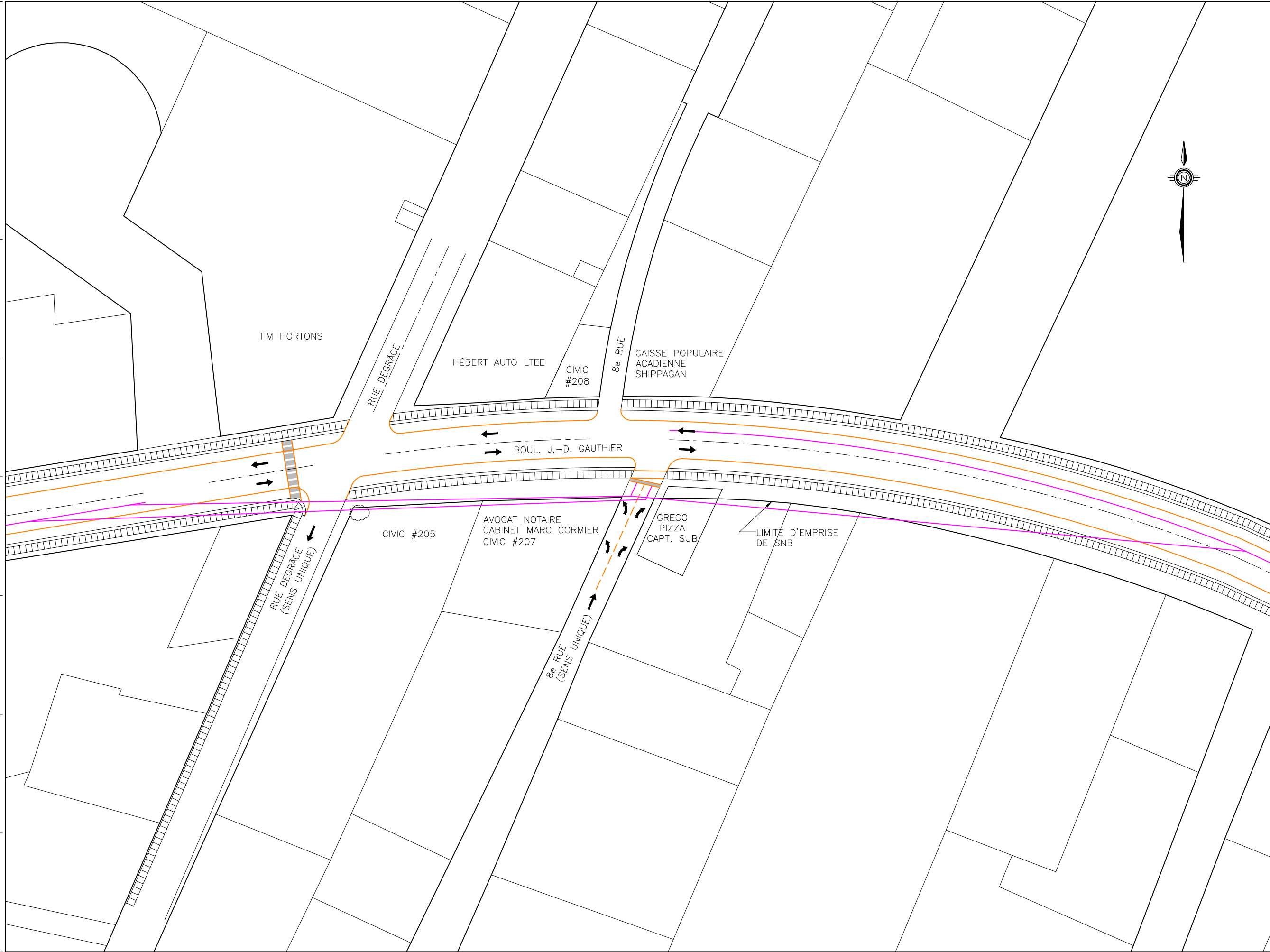
ON NE PEUT REPRODUIRE, ENREGISTRER, NI DIFFUSER AUCUNE PARTIE DU PRESENT DOCUMENT SANS QUELQUE FORME QU'ELLE SOIT, SANS AVOIR OBTENU AU PREALABLE L'AUTORISATION ECRITE DE L'AUTEUR.




NOTES		
A 13/12/10 ÉMIS POUR RAPPORT D.A. NO. DATE REVISIONS BY: PAR:		
(A) A DETAIL No (B) No DU DETAIL	(A) A LOCATION DRAWING No (B) SUR DESSIN No (C) C DRAWING No (C) DESSIN No	
Client		Client
CORPORATION D'AMÉLIORATION CENTRE-VILLE SHIPPAGAN		
Project		Projet
REVITALISATION CENTRE-VILLE SHIPPAGAN		
SHIPPAGAN, N.-B.		
 546, rue King Ave. Shippagan (Q.B.) J2A 1P7 T. 506.566.4498 www.royconsultants.ca		
Drawing Title		Titre du Plan
VUE DES INTERSECTIONS		
Design by: M.ROY	Design par: M.ROY	Drawn by: I.DOIRON/D.ALBERT
Checked by: M.ROY	Verifie par: M.ROY	Date: DÉCEMBRE 2013
Scale: P.A.É	Echelle: 1 of/de	Feuille: 1
Drawing Number: 583-12-SKE1		Numero du Plan: A

Drawing Number 583-12-SKE2 Numero du Plan
 Plot date 13-12-12 Date du tracage

ON NE PEUT REPRODUIRE, ENREGISTRER, NI DIFFUSER AUCUNE PARTIE DU PRESENT DOCUMENT, SANS QUELQUE FORME QU'ELLE SOIT, SANS AVOIR OBTENU AU PREALABLE L'AUTORISATION ECRITE DE L'AUTEUR.



NOTES		
A	13/12/12	ÉMIS POUR RAPPORT
NO.	DATE	REVISIONS
BY: PAR:		D.A.
(A/B)	A DETAIL No No DU DETAIL	
(A/B/C)	B LOCATION DRAWING No SUR DESSIN No	
(A/B/C)	C DRAWING No DESSIN No	
Client	Client	
CORPORATION D'AMÉLIORATION CENTRE-VILLE SHIPPAGAN		
Project	Projet	
REVITALISATION CENTRE-VILLE SHIPPAGAN		
SHIPPAGAN, N.-B.		
		
Drawing Title Titre du Plan		
TRIANGLES DE DÉGAGEMENT 8e RUE		
Design by: Design par:	Drawn by: Dessiné par:	
M.ROY	I.DOIRON/D.ALBERT	
Checked by: Verifié par:	Date:	
M. ROY	DÉCEMBRE 2013	
Scale: Echelle:	Sheet: Feuille:	
P.A.É	1 of/de	1
Drawing Number: Numero du Plan:	Rev.	
583-12-SKE2	A	

ANNEXE F

Supports pour vélos

Kan-Go-Roo Playgrounds Ltd.: 23 Boom Lane Unit E, Atholville, NB, Canada, E3N-4E8
Toll Free: 1-888-212-1411
Toll Free Eastern Canada: 1-877-789-0842
Email: contact@kangoroo.com
<http://www.kangoroo.com>
± 202Kms

Eastern Fence Ltd.: 80 Henri Dunant Street, Moncton, NB, E1E 1E6
Phone: 506-857-8141
Toll Free: 1-800-561-7986
Fax: 506-859-7295
Email: sales@easternfence.ca
<http://www.easternfence.ca>
± 264Kms

Fundy Fencing Ltd.: 1954 Manawagonish Road, Saint John, N.B., E2M 5H5
Phone: (506) 634-1433
Fax: (506) 633-0625
Toll Free: 1-800-260-3662
info@fundyfencing.com
<http://www.fundyfencing.com>
± 390Kms

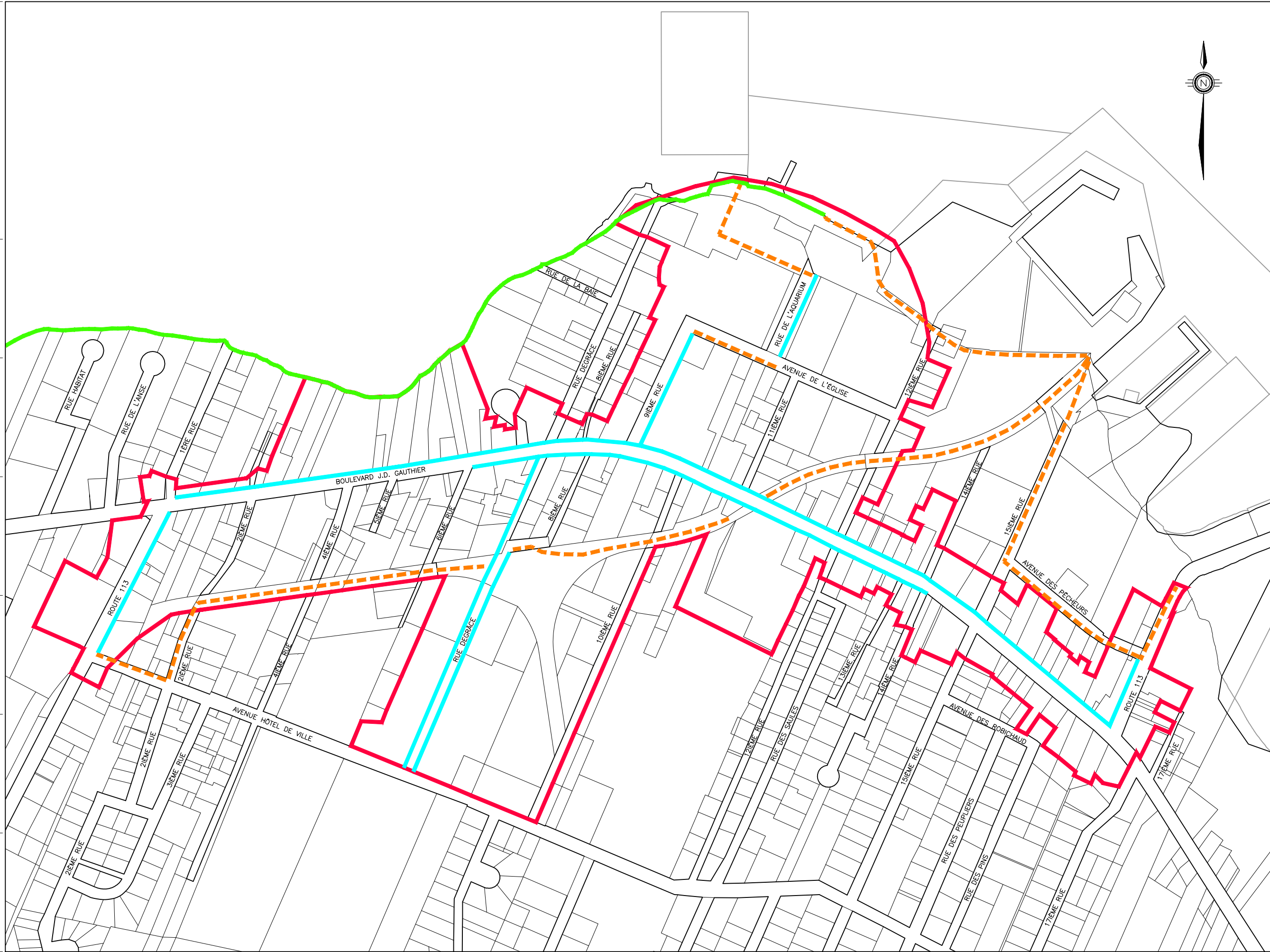
Equiparc: 1001 James-Brodie, St-Jean-sur-Richelieu, QC J2X 0C1
Phone : 450 346.1882 1 800 363.9264
Fax : 450 346.2538 1 866 346.2538
E-mail : info@equiparc.com
<http://www.equiparc.com>

BIKE RACK MFG. & DIST. CO.: 80 BASS PRO MILLS DR, UNIT 24 VAUGHAN,
ONTARIO, L4K 5W9
tel: 800.236.7820
or 416.927.7499
fax 416.927.7499
email: info@bikerack.ca
<http://www.bikerack.ca>

Picnic Furniture: 2329 East Moody Blvd., Suite 301 Bunnell, FL 32110
Phone: 1.800.775.8409 (toll free)
Fax: 1.386.437.6652
Sales: sales@picnicfurniture.com
Support: support@picnicfurniture.com
<http://www.picnicfurniture.com>

ANNEXE G

Sentiers proposés



NOTES

- ZONE D'AMÉLIORATION DES AFFAIRES
- SENTIER RIVAGE
- TROTTOIR EXISTANT
- - - SENTIER PROPOSÉ

A	14/01/27	ÉMIS POUR RAPPORT	D.A.
NO.	DATE	REVISIONS	BY: PAR:
(A)	A DETAIL No	(A)	
(B)	No DU DETAIL	(B)	(C)
	B LOCATION DRAWING No		
	SUR DESSIN No		
	C DRAWING No		
	DESSIN No		

Client Client
CORPORATION D'AMÉLIORATION CENTRE-VILLE SHIPPAGAN

Project Projet
REVITALISATION DE LA ZONE D'AMÉLIORATION DES AFFAIRES DE LA VILLE DE SHIPPAGAN
 SHIPPAGAN, N.-B.



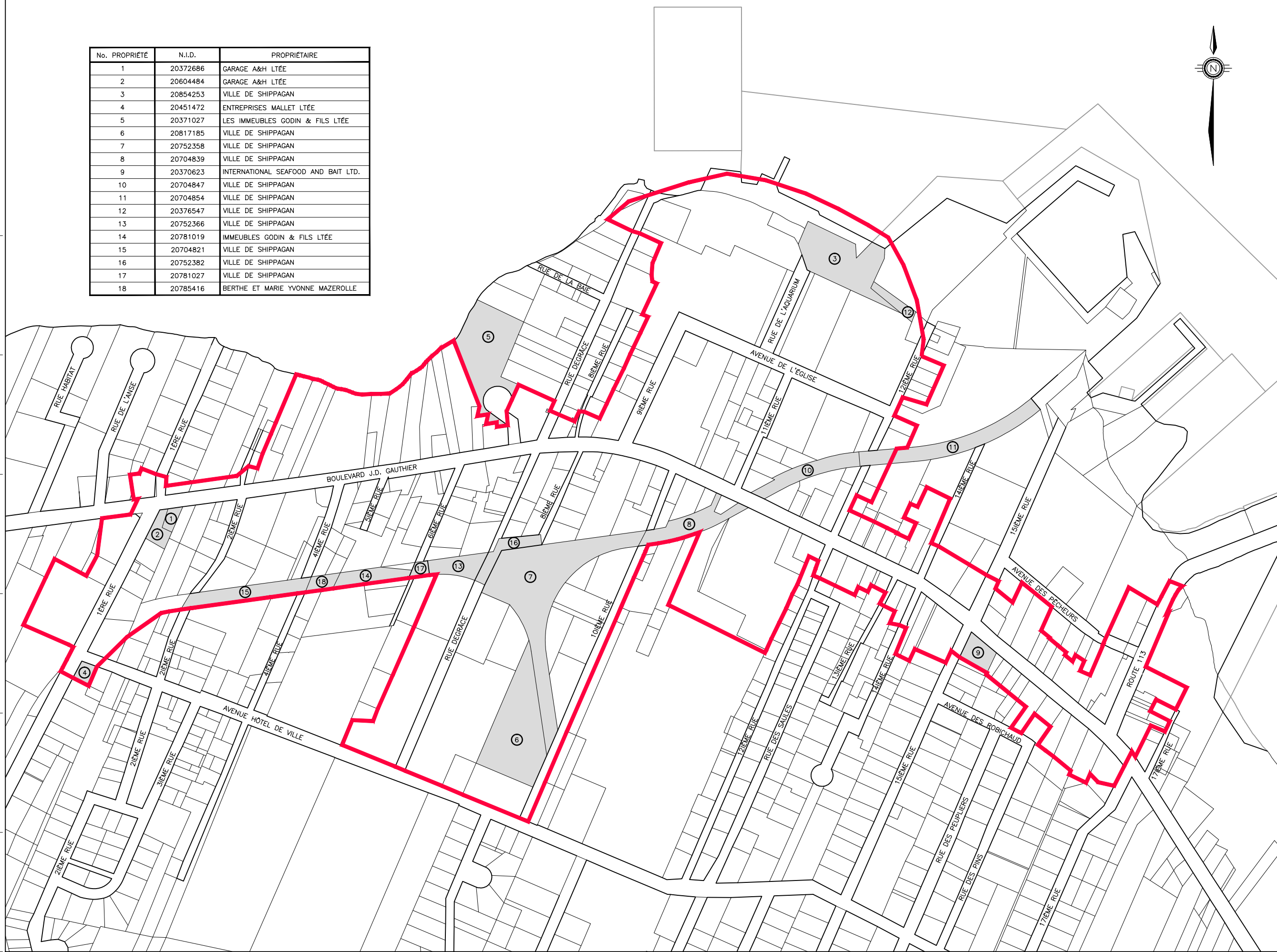
Drawing Title Titre du Plan
-VUE EN PLAN- SENTIERS

Design by: Design par:	Drawn by: Dessine par:
M. ROY	D. ALBERT
Checked by: Verifie par:	Date:
M. ROY	JANVIER 2014
Scale: Echelle:	Sheet: Feuille:
P.A.É	1 of/de 1
Drawing Number: Numero du Plan:	Rev.:
583-12-SKG	A

ANNEXE H

Terrains d'intérêt

No. PROPRIÉTÉ	N.I.D.	PROPRIÉTAIRE
1	20372686	GARAGE A&H LTÉE
2	20604484	GARAGE A&H LTÉE
3	20854253	VILLE DE SHIPPAGAN
4	20451472	ENTREPRISES MALLET LTÉE
5	20371027	LES IMMEUBLES GODIN & FILS LTÉE
6	20817185	VILLE DE SHIPPAGAN
7	20752358	VILLE DE SHIPPAGAN
8	20704839	VILLE DE SHIPPAGAN
9	20370623	INTERNATIONAL SEAFOOD AND BAIT LTD.
10	20704847	VILLE DE SHIPPAGAN
11	20704854	VILLE DE SHIPPAGAN
12	20376547	VILLE DE SHIPPAGAN
13	20752366	VILLE DE SHIPPAGAN
14	20781019	IMMEUBLES GODIN & FILS LTÉE
15	20704821	VILLE DE SHIPPAGAN
16	20752382	VILLE DE SHIPPAGAN
17	20781027	VILLE DE SHIPPAGAN
18	20785416	BERTHE ET MARIE YVONNE MAZEROLLE



ON NE PEUT REPRODUIRE, ENREGISTRER, NI DIFFUSER AUCUNE PARTIE DU PRÉSENT DOCUMENT, SOUS QUELQUE FORME QU'ELLE SOIT, SANS AVOIR OBTENU AU PRÉALABLE L'AUTORISATION ÉCRITE DE L'AUTEUR.

NOTES

A	14/01/09	ÉMIS POUR RAPPORT	D.A.
NO.	DATE	REVISIONS	BY: PAR:

(A)	A DETAIL No	(A)
(B)	No DU DETAIL	(B)
(C)	B LOCATION DRAWING No	(C)
	SUR DESSIN No	
	C DRAWING No	
	DESSIN No	

Client Client
CORPORATION D'AMÉLIORATION CENTRE-VILLE SHIPPAGAN

Project Projet
REVITALISATION DE LA ZONE D'AMÉLIORATION DES AFFAIRES DE LA VILLE DE SHIPPAGAN
 SHIPPAGAN, N.-B.

Drawing Title Titre du Plan
-VUE EN PLAN- TERRAINS D'INTÉRÊT

Design by: Design par:	Drawn by: Dessiné par:
M. ROY	D. ALBERT
Checked by: Vérifié par:	Date:
M. ROY	JANVIER 2014
Scale: Echelle:	Sheet: Feuille:
P.A.É	1 of/de 1

Drawing Number: Numero du Plan: Rev.
 583-12-SKJ A

ANNEXE I

Agrandissement de la zone d'amélioration des affaires

DESCRIPTION

*SECTION 1: DES CÔTÉS EST ET OUEST À PARTIR DE LA RUE CLERMONT MALLET ET INCLUANT LE PARC INDUSTRIEL, JUSQU'À LA PASSERELLE ACCESSIBLE DE LA 11ÈRE RUE.

SECTION 2: DU COIN DE L'AVENUE HÔTEL DE VILLE DU CÔTÉ NORD JUSQU'AU COIN DE LA 12IÈME RUE EN INCLUANT LA POLYVALENTE MARIE-ESTHER.

SECTION 3: EMPRUNTANT L'ANCIEN CHEMIN DE FER ET INCLUANT LES LOTS APPARTENANT À LA MUNICIPALITÉ LONGEANT LA 7IÈME RUE EN SE RENDANT JUSQU'À LA 10IÈME RUE, INCLUANT LES CÔTÉS OUEST ET EST DE LA DITE RUE JUSQU' AU COIN DU BOULEVARD JD GAUTHIER.

SECTION 4: À PARTIR DE LA 10IÈME RUE, LE LONG DE L'ANCIEN CHEMIN DE FER JUSQU'AU CENTRE D'ACHAT LE CARREFOUR, INCLUANT CELUI-CI.

SECTION 5 : LES LOTS DU CÔTÉ SUD LONGEANT LE BOULEVARD JD GAUTHIER DU COIN DE LA 11ÈRE RUE JUSQU'À LA 17IÈME RUE POUR ENSUITE REVENIR DU CÔTÉ EST DE LA 16IÈME RUE ALLANT JUSQU'AU PONT. EN REVENANT VERS L'OUEST INCLUANT LE RESTAURANT O'MABOULE ET TOUS LES LOTS SITUÉS DU CÔTÉ OUEST DE LA 16IÈME RUE, INCLUANT LA RUE DES PÊCHEURS, DU CÔTÉ NORD.

SECTION 6: ENSUITE VERS L'OUEST INCLUANT TOUS LES LOTS DU CÔTÉ NORD DU BOULEVARD JD GAUTHIER JUSQU'AU CHEMIN DE POINTE BRÛLÉE.

SECTION 7 : SUR LA 15IÈME RUE, TOUS LES LOTS DES CÔTÉS EST ET OUEST JUSQU'AUX INSTALLATIONS PORTUAIRES.

SECTION 8: SUR LA 12IÈME RUE, EN ALLANT VERS LE NORD CONTINUANT JUSQU'À LA MER DES CÔTÉS EST ET OUEST DE LA RUE INCLUANT LA RUE CAFÉ ROYAL. EN ALLANT VERS L'OUEST, INCLUANT LA RUE DE L'ÉGLISE Y INCLUANT TOUS LES LOTS JUSQU'À LA 9IÈME RUE, LE LOT VACANT SITUÉ DU CÔTÉ NORD DE CELLE-CI, LONGEANT LES LIGNES DE LA CÔTE INCLUANT LES LOTS DE L'ÉGLISE ST-JÉRÔME JUSQU'À LA MER ET ALLANT VERS L'EST COMPRENANT LE CENTRE MARIN ET LA MARINA, LE NOUVEAU CENTRE DES CONGRÈS PÉNINSULAIRE INCLUANT DE MÊME LES INSTALLATIONS PORTUAIRES."

*SOURCE: CACVS



NOTES

— LIMITE MUNICIPALE
 — ZONE D'AMÉLIORATION DES AFFAIRES PROPOSÉE

A	14/01/10	ÉMIS POUR RAPPORT	D.A.
NO.	DATE	REVISIONS	BY: PAR:


A A DETAIL No
 B No DU DETAIL
 B LOCATION DRAWING No
 C SUR DESSIN No
 C DRAWING No
 C DESSIN No

Client Client

**CORPORATION
 D'AMÉLIORATION
 CENTRE-VILLE SHIPPAGAN**

Project Projet

**REVITALISATION
 DE LA ZONE D'AMÉLIORATION
 DES AFFAIRES
 DE LA VILLE DE SHIPPAGAN
 SHIPPAGAN, N.-B.**

 546, rue King Ave.
 Shelburne (Q2B) 2B4 1P7
 T. 506.566.4498
 www.royconsultants.com

Drawing Title Titre du Plan

**-VUE EN PLAN-
 LIMITE MUNICIPALE
 ET ZONE D'AMÉLIORATION
 DES AFFAIRES PROPOSÉE**

Design by: Design par: Drawn by: Dessiné par:	M. ROY	D. ALBERT
Checked by: Vérifié par: Date:	M. ROY	JANVIER 2014
Scale: Echelle: Sheet: Feuille:	P.A.É	1 of/de 1
Drawing Number: Numero du Plan: Rev.	583-12-SKI	A

ON NE PEUT REPRODUIRE, ENREGISTRER, NI DIFFUSER AUCUNE PARTIE DU PRÉSENT DOCUMENT, SOUS QUELQUE FORME OU PAR QUELQUE PROCÉDÉ QUE CE SOIT, SANS AVOIR OBTENU AU PRÉALABLE L'AUTORISATION ÉCRITE DE L'AUTEUR.